

The logo for STOKVIS, with 'STOK' in blue and 'VIS' in grey, set against a background of a modern building's glass and metal facade.

STOKVIS

L'EFFICIENCE PAR LE SERVICE

RAPPORT ANNUEL 2019

Inclus :

Rapport Financier

Etats Financiers

Rapport ESG

SOMMAIRE

03 Mot du Directeur Général

04 Nouvelle Equipe de direction

05 Conseil d'administration

06 Présentation du groupe

06 Stokvis en Bref

06 Actionnariat

07 Pôle d'activité

08 Marques

09 Capital Humain

10 Vision RSE

12 Rapport Financier

13 Activité et faits marquants

20 Perspectives

21 Etats Financiers & Rapports des Commissaires aux Comptes

52 Etat des honoraires des Commissaires aux Comptes

55 Liste des Communiqués

56 Rapport ESG

MOT DU DIRECTEUR GENERAL



Tarik BENNOUNA
Directeur Général

« Les performances 2019 puisent leurs origines non seulement dans une plus grande synergie humaine mais aussi et surtout de la volonté affichée de consolider les performances et de développer de nouveaux marchés et zones géographiques.

La nouvelle équipe dirigeante arrivée en Octobre 2019 a pour mission de poser les bases d'un développement futur.

Le Comité de Direction du groupe Stokvis a démontré sa détermination à promouvoir et à réaliser de nombreux projets structurants, novateurs et différenciants tels que la consolidation des relations avec les différents partenaires étrangers, la refonte de la politique RSE, la redynamisation de l'effort de recouvrement notamment agricole ou encore le projet de refonte du système d'information.

Fort de l'enthousiasme et de l'engagement de ses 132 collaborateurs, le Groupe Stokvis entend asseoir sa position d'acteur majeur marocain dans ses différents métiers en perpétuant son engagement sans faille de qualité au service auprès de ses clients, de réactivité, d'efficacité, de performance et d'assistance.

Un rapport plus détaillé sur notre gouvernance et notre responsabilité sociétale et environnementale sera publié à partir de cette année, suite aux nouvelles exigences de l'AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux)

Indépendamment des conditions de la prochaine campagne agricole, le Groupe Stokvis continue de consolider ses positions avec ses clients historiques, de développer ses activités au travers d'une démarche commerciale soutenue, de renforcer les partenariats étrangers et d'asseoir ses positions grâce à une bonne qualité de service client permettant d'assurer progressivement une croissance rentable et durable.

En parallèle, l'amélioration des fondamentaux de gestion de la société se poursuit et devrait porter ses fruits à court et moyen termes. »

NOUVELLE EQUIPE DE DIRECTION



Tarik BENNOUNA
Directeur Général



Jaafar TAHIRI
Directeur Général Adjoint



Fadia EL OUALI
Directeur Support Groupe

DIRECTEURS FILIALES



Mme KHADIJA MAZI
Directeur STOKVIS ENGINES



M. SAID HAFID
Directeur STOKVIS AGRI



M. ISMAIL BENBEYI
Directeur STOKVIS MOTORS



M. AZIZ EL IRAKI
Directeur STOKVIS INDUSTRIES



M. DRISS EL BOUTI
Directeur Développement Groupe

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mehdi ALJ
Président du Conseil d'administration

Administrateurs

Said ALJ

Kenza ALJ
Représentant SANAM HOLDING

Kawtar JOHRATI
Représentant SAHAM ASSURANCE

Saâd HASSAR
Administrateur indépendant

Tarik BENNOUNA
Représentant légal

Fadia El Ouali
Secrétaire

El Jerari Audit & Conseil
Commissaire aux comptes

Cabinet Sebti MY
Commissaire aux comptes

PRESENTATION DU GROUPE

Stokvis en Bref

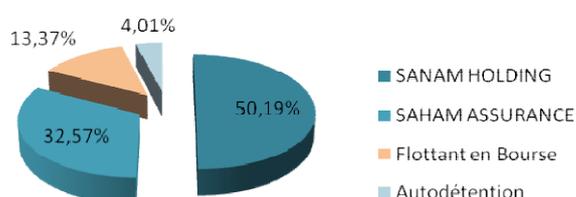
Créé en 1953, STOKVIS Nord Afrique, spécialisée dans l'importation et la distribution de matériels techniques, a fondé sa croissance sur les nouvelles perspectives technologiques, et a défini sa stratégie de développement autour de deux axes : le partenariat avec de grandes marques internationales dans la distribution du matériel, et le service en s'attachant à apporter une valeur ajoutée technique dans toutes ses prestations (disponibilité des pièces de rechange et assistance technique).

Stokvis Nord Afrique est une société anonyme faisant cotée à la bourse de Casablanca, régie par la législation marocaine, notamment la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et par le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

Actionnariat Stokvis Nord Afrique

Au 31 décembre 2019, le capital social de STOKVIS Nord Afrique s'établit à 91 951 500 MAD, entièrement libéré, et réparti en 9 195 150 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams.

A fin décembre 2019, la répartition du capital de la société se présente de la manière suivante :



Filiales du Groupe

Stokvis Nord Afrique détient plusieurs filiales réparties entre 3 pôles d'activités, dont les principales détenues majoritairement sont :



POLES D'ACTIVITES

POLE AGRICOLE



Présent sur le marché marocain depuis plus d'un demi-siècle, le pôle agricole abrite l'une des activités historiques du groupe Stokvis, spécialisé dans l'importation et la distribution de matériels agricoles neufs. Le pôle agricole offre une large gamme de machines agricoles accompagnant l'agriculteur dans tout le processus, de la préparation du sol jusqu'à la récolte, mais aussi un large éventail de pièces de rechange d'origine. Les produits sont tous de style contemporain, de hauts niveaux de confort et de performance alliant technologie et simplicité, grâce aux multiples partenariats avec des fabricants mondiaux leaders sur le marché international.

POLE MINES, TP & CARRIERES



Le pôle Mines, TP et Carrières est spécialisé dans l'importation et la distribution d'engins de chantier neufs comme les pelleteuses compactes ou hydrauliques, les chargeuses, les tractopelles ou encore les niveleuses et les bulldozers sur chenilles ou les compacteurs. Il dispose d'une large gamme de produits de haute qualité, accompagné d'un large catalogue de pièces de rechange d'origine. L'activité du pôle se complète par un service technique et après-vente expert dans l'ingénierie des marques internationales qu'il représente. Le pôle distribue également des matériels destinés à d'autres secteurs comme les dumpers utilisés dans les mines et carrières, des chariots élévateurs ou encore des concasseurs.

POLE INDUSTRIES & LOCATION

A.



Les sociétés du pôle Industries & Location sont des acteurs de référence dans l'importation, la distribution et la location de matériels industriels. La filiale de distribution offre une gamme complète de machines et de fournitures industrielles spécialisées dans la manutention, le nettoyage, le rayonnage, les huiles à moteurs et la climatisation. Les filiales de location offre des prestations complètes allant de la mise à disposition de matériels industriels de manutention à leur maintenance, s'appuyant sur l'agilité et l'expertise de leur service après-vente. Les produits sont tous dotés d'une technologie moderne grâce aux partenariats du groupe avec des fabricants mondiaux leaders sur leurs secteurs d'activité

MARQUES REPRESENTEES

STOKVIS
— AGRI —

STOKVIS
— MOTORS —

STOKVIS
— ENGINES —

STOKVIS
— INDUSTRIES —



CLAAS

KOMATSU

DAIKIN



DYNAPAC



HELIX ITOCHU



GROVE
by Genitowoc





CAPITAL HUMAIN

Effectif Global	132	Age Moyen	42 ans
Femmes	25	Ancienneté moyenne	10 ans
Hommes	107		
Direction	8	dont	3 Femmes
Cadres	21	dont	4 Femmes
Non Cadres	103	dont	18 Femmes



VISION RSE

En 2019, convaincue que le développement durable est un levier essentiel de développement et de réussite, la nouvelle direction générale a mis au cœur de ses préoccupations les aspects et impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de sa stratégie. Le groupe a mené sur le second semestre 2019, une réflexion approfondie de la politique sociale, sociétale et environnementale qu'il souhaite adopter et qui repose sur un socle de principes éthiques forts et définis par son management et ses équipes, à savoir : intégrité, respect, courage et transparence.

De cette réflexion en a découlé un programme triennal appelé « *Un bel environnement pour tous* ». Ainsi en 2019, un nouveau cap a été franchi. A l'horizon 2022, des objectifs clairs ont été fixés en termes d'innovation, de distribution, de prise en compte des enjeux de consommation durable et de partage de la croissance.

Le groupe mesurera chaque exercice dans le rapport annuel, les avancées et les réalisations de sa politique sociale, sociétale et environnementale ainsi que celles de son programme « *Un bel environnement pour tous* ».

Le programme « *Un bel environnement pour tous* » se caractérise par sa complète intégration à la chaîne de valeur de l'entreprise. Il couvre donc l'ensemble des impacts du Groupe organisé selon quatre domaines :

- l'innovation, qui vise à améliorer l'empreinte environnementale et sociale des services offerts et des produits distribués ;
- la distribution durable, pour réduire l'empreinte environnementale des flux de distribution et des plateformes logistiques ;
- la consommation durable, pour engager les clients et leur offrir la possibilité de faire des choix de consommation durable ;
- le partage de la croissance avec toutes les parties prenantes du Groupe (employés, fournisseurs et communautés).

Les Politiques sociale, environnementale et sociétale

Politique Sociale

Les relations humaines et le capital humain ont pour mission de soutenir la croissance du groupe. Pour que cette croissance soit durable, elle doit s'appuyer d'abord sur les hommes et les femmes de l'entreprise. Bâtie sur cette conviction, le programme de politique sociale se fonde à la fois sur le développement des individus et sur la force du collectif.

Cela se traduit par les axes suivants :

- Les talents au cœur des préoccupations de l'entreprise : le groupe recrute et développe ses collaborateurs dans une perspective de long terme.
- Une politique de Ressources Humaines au service du développement de la croissance et qui se décline au travers des priorités suivantes : Engagement en termes de responsabilité sociale et Digitalisation (de l'organisation et de l'environnement de travail et des processus des ressources humaines).
- Le recrutement continu : le groupe cherche en permanence à enrichir son vivier de talents.
- La formation des collaborateurs tout au long de leur carrière.
- La rémunération des salariés selon une politique qui allie compétitivité externe, équité interne et qui rétribue les performances individuelles et collectives.

Politique environnementale

A travers le programme « *Un bel environnement pour tous* », le groupe souhaite adopter une politique ambitieuse en matière d'environnement, d'hygiène et de Sécurité afin de minimiser son impact sur l'environnement et de garantir la sécurité et la santé de ses parties prenantes.

Cela se traduit par une volonté de maîtriser les risques liés aux activités du groupe.

Cet engagement via ce programme, doit aboutir à une politique Environnement, Hygiène et Sécurité déployée sur l'ensemble de la chaîne de valeur de chacune des activités du groupe.

En matière de sécurité, le groupe veille à la conformité réglementaire au sein de son organisation au travers d'audits réalisés par des tiers indépendants mais aussi à la conformité sécuritaire chez ses fournisseurs et ses clients.

Politique sociétale

Au-delà de la performance économique, le groupe est un acteur engagé auprès de la société civile. A travers le programme « *Un bel environnement pour tous* », le groupe a l'ambition d'affirmer son engagement pour une croissance responsable et partagée avec ses collaborateurs, ses fournisseurs et les communautés qui l'entourent.

L'engagement sociétal du groupe s'entend au-delà des actions de mécénat qu'il a entrepris dans le passé ou qu'il continuera à entreprendre. En effet, le groupe entretient un dialogue constant avec ses parties prenantes et applique les mesures les plus strictes en matière de sécurité, de lutte contre la corruption et de respect des droits de l'Homme.

Dans le cadre du dialogue continu que le groupe entreprend avec ses parties prenantes, il s'attache à prendre en compte les attentes de celles-ci dans sa stratégie. Au travers de ce dialogue, le groupe a pu identifier lors de sa réflexion, un certain nombre de sujets d'attention partagés entre les parties prenantes et lui, et en a tenu compte dans sa stratégie RSE.



RAPPORT FINANCIER

ACTIVITE 2019

TENDANCES MARCHE



SECTEUR AGRICOLE

L'année 2019 a connu une très faible pluviométrie. Un retard inquiétant sur le déblocage des subventions au regard des campagnes 2018 et 2019 de la part du Ministère de Tutelle impactant sérieusement la trésorerie des opérateurs. Le montant estimé de retard de subventions s'élève à 280 Millions de dhs.

Dans ce contexte, le marché des tracteurs a chuté de 33% en passant de 2 529 à 1 687 tracteurs à fin décembre 2019.

SECTEUR TP, MINES & CARRIERES

Le secteur du BTP vit une stagnation depuis près de 3 ans liée à plusieurs facteurs dont l'impact du matériel d'occasion qui pénalise les ventes du matériel neuf et l'adjudication des marchés d'infrastructures au moins-disant et non au mieux disant ce qui pousse les donneurs d'ordre à acheter des engins d'occasion mais également les retards de paiement de l'Etat qui affectent la capacité financière des clients et engendre des délais de paiements anormalement longs .



TENDANCES MARCHE



SECTEUR INDUSTRIES

Le secteur des matériels industriels se caractérise par une tendance générale de stagnation. Cependant, les marchés de la climatisation, du rayonnage et de la manutention ont reçu des signaux positifs de développement à partir du second semestre 2019.

Le secteur des lubrifiants, extrêmement concurrentiel, sera redynamisé suite à l'octroi de 4 nouveaux agréments de stations-services qui seront opérationnelles à compter de 2020.

SECTEUR LOCATION

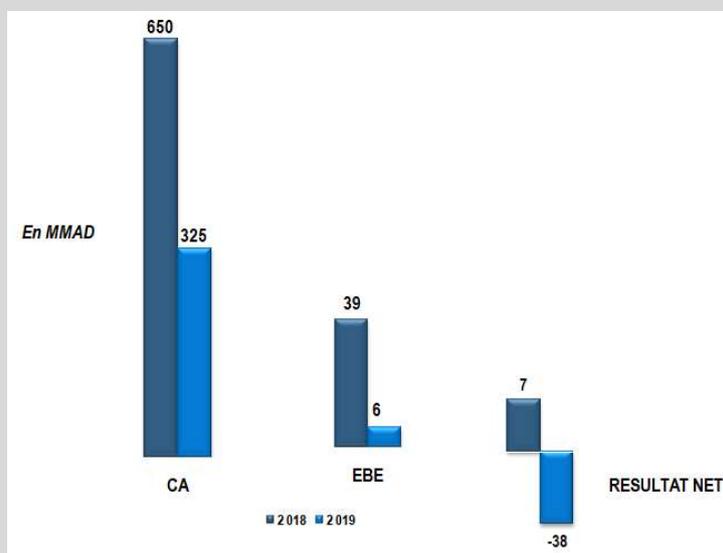
Le secteur de la location, bien qu'enregistrant une tendance à la hausse se caractérise par la présence d'une multitude de loueurs indépendants aux méthodes commerciales agressives qui pénalisent la rentabilité de cette activité.

Cependant, le développement des plateformes logistiques au Maroc pour les années à venir rassure les opérateurs structurés sur les potentiels de croissance futurs.

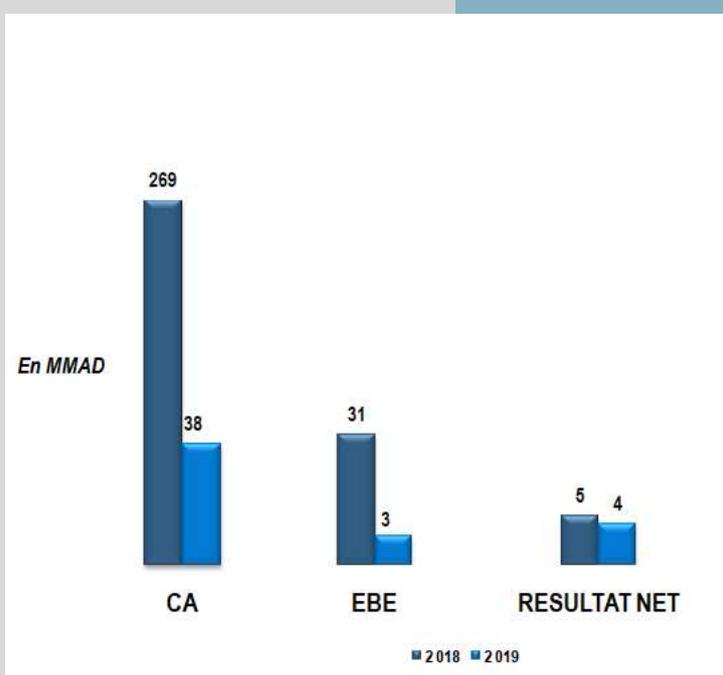


CHIFFRES CLES

COMPTES CONSOLIDES



COMPTES SOCIAUX



FAITS MARQUANTS



POLE AGRICOLE



Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS AGRI en 2019 est de 100 054 KMAD soit une diminution de 26%. Pour rappel, le marché a chuté de 33%.

Le taux de marge quant à lui est en augmentation de 2,5 pts.

Les ventes en volume s'élèvent à 251 unités vendues en 2019 comparées à 434 unités vendues en 2018. Cette situation reflète une forte baisse générale du marché impactée par le retard de paiement des subventions et les conditions climatiques défavorables.

Dans ce contexte de faibles liquidités des agriculteurs, le Management de Stokvis Agri a opté pour une gestion prudente en favorisant la réalisation de ventes recouvrables plutôt que le risque sur le compte clients.

Un programme de recouvrement ambitieux auprès des clients finaux avec l'implication active des agents agricoles a été développé au 4^{ème} trimestre 2019 et prendra effet en 2020.

La concrétisation du plan de récupération des cautions hypothécaires auprès des agents agricoles vient sécuriser nos opérations.



Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS MOTORS en 2019 est de 8 387 KMAD soit une diminution de 69%.

Cette diminution s'explique par un marché de ventes du matériel agricole global en très net recul impactant de manière plus importante les ventes de matériel d'accompagnement qui sont le cœur de métier de Stokvis Motors sur l'exercice 2019 (moissonneuses batteuses et ramasses presses essentiellement).

Le taux de marge quant à lui est en augmentation de 2,5 pts.

Une nouvelle stratégie commerciale a été définie au 4^{ème} trimestre 2019, basée sur la mutualisation de certains agents de Stokvis Agri et le recrutement de nouveaux agents dédiés Motors, ainsi que l'homologation de 2 nouveaux modèles de tracteurs au positionnement prix attractifs. De plus, en vue de consolider la stabilité et la pérennité de la filiale, d'autres projets de développement ont été intégrés dans Stokvis Motors.



POLE TP, MINES & CARRIERES



Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS ENGINES en 2019 est de 146 543 KMAD soit une diminution de 63%.

Cette baisse s'explique par l'effet exceptionnel en 2018 de marchés non récurrents pour un montant de 291 200 KDhs. En neutralisant cet impact, nous constatons une amélioration de 43% comparé à un chiffre d'affaire 2018 (hors marchés non récurrents) de 102 305 KMAD en 2018 et ce malgré un marché stagnant.

Le taux de marge quant à lui est en augmentation de 2,8 pts.

La réorganisation de Stokvis Engins effectuée en 2019 a eu pour impact la refonte en profondeur de l'approche client en mettant le Product Support au centre des opérations ainsi que l'impulsion d'une nouvelle dynamique commerciale orientée vers la clientèle privée qui vient consolider les positions au sein des clients Grands Comptes historiques.

Par ailleurs, sur le dernier trimestre 2019, une action commerciale d'envergure consistant à opérer des diagnostics gratuits sur l'ensemble du parc aura un impact très positif durant l'année 2020.



POLE INDUSTRIES & LOCATION



Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS INDUSTRIES en 2019 est de 54 543 KMAD soit une diminution de 11%.
Le taux de marge quant à lui est en augmentation de 0,7 pt.

Cette baisse de CA s'explique par le report sur 2020 de plusieurs projets stratégiques pour les activités rayonnage et climatisation. La restructuration de Stokvis Industries effectuée en Octobre 2019 a permis de redynamiser cette entité et de poser les bases d'un développement sur 2020 via la multiplication des soumissions aux projets (Climatisation et Manutention), la diversification géographique (la zone sud pour le rayonnage), le développement de produits sur de nouveaux marchés (lubrifiants Long Life) et un partenariat renforcé avec tous ses partenaires



Le marché de la location a connu une légère amélioration en 2019.
L'arrivée d'un Directeur SAV au sein du groupe Stokvis en Octobre 2018 a permis de restructurer les opérations de maintenance et de réparation ce qui a eu un impact positif sur nos activités en assurant un renouvellement des contrats de locations.

AUTRES FAITS MARQUANTS

UN PNEU GEANT MICHELIN POUR L'OCP



Le groupe Stokvis a livré le plus grand pneu de marque Michelin qui équipe la plus grande chargeuse au monde. Ce pneu a été conçu et fabriqué spécialement pour la Mine de l'OCP, et serait donc une grande référence pour le Groupe Michelin à l'échelle mondiale et le groupe Stokvis au niveau national.

UNE NOUVELLE PLATEFORME LOGISTIQUE





PERSPECTIVES

Indépendamment des conditions de la prochaine campagne agricole, le Groupe Stokvis continue de consolider ses positions avec ses clients historiques, de développer ses activités au travers d'une démarche commerciale soutenue, de renforcer les partenariats étrangers et d'asseoir ses positions grâce à une bonne qualité de service client permettant d'assurer progressivement une croissance rentable et durable.

En parallèle, l'amélioration des fondamentaux de gestion de la société se poursuit et devrait porter ses fruits à court et moyen termes.

La procédure d'arbitrage entamée en Mars 2019 et opposant Stokvis Automotive à FCAM suit son cours. Le Management reste confiant quant à l'issue favorable de son dénouement et ce, courant 2020.

ETATS FINANCIERS

- ◆ COMPTES SOCIAUX
- ◆ RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES
- ◆ RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX
- ◆ COMPTES CONSOLIDES
- ◆ RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
- ◆ RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ◆ ETAT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ◆ LISTE DES COMMUNIQUEES DE PRESSE

COMPTES SOCIAUX

STOKVIS NORD AFRIQUE SA

du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan (Actif) (Modèle Normal)

A C T I F		EXERCICE			EXERCICE PRECEDANT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations en non valeurs → [A]	2 138 330,00	1 924 497,00	213 833,00	641 499,00
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 138 330,00	1 924 497,00	213 833,00	641 499,00
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles → [B]	413 946,00	281 917,58	132 028,42	191 049,07
	Immobilisations en Recherche et Dev.				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	413 946,00	281 917,58	132 028,42	191 049,07
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles → [C]	21 261 305,65	16 397 969,38	4 863 336,27	5 000 583,55
	Terrains				
	Constructions	2 211 347,53	994 960,95	1 216 386,58	725 607,65
	Installations techniques, matériel et outillage	2 917 632,78	2 873 523,68	44 109,10	57 610,20
	Matériel de transport	2 699 058,38	2 429 058,18	270 000,20	611 624,38
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	10 617 698,26	10 100 426,57	517 271,69	790 172,62
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	2 815 568,70		2 815 568,70	2 815 568,70
	Immobilisations financières → [D]	496 506 412,47	124 268 161,36	372 238 251,11	370 811 699,09
	Prêts immobilisés				
	Autres créances financières	30 541 963,87		30 541 963,87	29 115 411,85
	Titres de participation	465 964 448,60	124 268 161,36	341 696 287,24	341 696 287,24
	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif → [E]				
Diminution des créances immobilisées					
Augmentations des dettes de financement					
TOTAL (A+B+C+D+E)	520 319 994,12	142 872 545,32	377 447 448,80	376 644 830,71	
ACTIF CIRCULANT	Stocks → [F]	56 643 668,31	23 561 781,33	33 081 886,98	33 013 772,31
	Marchandises	56 643 668,31	23 561 781,33	33 081 886,98	33 013 772,31
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	Créances de l'actif circulant → [G]	319 665 509,74	68 959 122,42	250 706 387,32	138 659 907,27
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	41 732,20		41 732,20	
	Clients et comptes rattachés	181 357 770,52	59 310 754,56	122 047 015,96	90 270 204,54
	Personnel	6 574 129,08	4 153 551,39	2 420 577,69	2 381 056,01
	Etat	18 642 202,65		18 642 202,65	12 332 996,01
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	112 760 818,20	5 494 816,47	107 266 001,73	33 387 064,62
	Comptes de régularisation- Actif	288 857,09		288 857,09	288 586,09
	Titres valeurs de placement → [H]	13 246 517,31	9 324 260,76	3 922 256,55	5 229 675,40
Ecart de conversion actif → [I] Eléments circulants	300,50		300,50	20 257,29	
TOTAL II (F+G+H+I)	389 555 995,86	101 845 164,51	287 710 831,35	176 923 612,27	
TRESORERIE ACTIVE	Trésorerie- Actif	841 352,10		841 352,10	53 523 347,53
	Chèques et valeurs à encaisser	35 000,00		35 000,00	347 131,00
	Banques, T.G et C.C.P	791 352,10		791 352,10	53 171 216,53
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	15 000,00		15 000,00	5 000,00
	TOTAL III	841 352,10		841 352,10	53 523 347,53
TOTAL GENERAL I+II+III		910 717 342,08	244 717 709,83	665 999 632,25	607 091 790,51

Bilan (Passif) (Modèle Normal)

P A S S I F		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	298 602 440,78	294 863 789,80
	Capital social ou personnel (1)	91 951 500,00	91 951 500,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	91 951 500,00	91 951 500,00
	Dont versé	91 951 500,00	91 951 500,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	90 112 470,00	90 112 470,00
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	9 195 150,00	9 195 150,00
	Autres réserves	5 079 426,00	5 079 426,00
	Report à nouveau (2)	98 525 243,80	93 956 312,55
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	3 738 650,98	4 568 931,25
	Total des capitaux propres (A)	298 602 440,78	294 863 789,80
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	70 124 889,68	83 673 935,68
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	70 124 889,68	83 673 935,68
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Ecart de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	368 727 330,46	378 537 725,48	
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	237 269 093,60	181 101 521,03
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 359 106,72	2 205 790,52
	Clients créditeurs, avances et acomptes	604 981,77	616 252,37
	Personnel	129 524,43	1 340 684,25
	Organismes sociaux	890 050,21	713 147,93
	Etat	27 374 182,10	24 784 954,44
	Comptes d'associés	88 970,04	88 970,04
	Autres créanciers	182 301 488,48	145 421 924,04
	Comptes de régularisation passif	4 520 789,85	5 929 797,44
	Autres provisions pour risques et charges (G)	300,50	20 257,29
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)			
TOTAL II (F+G+H)	237 269 394,10	181 121 778,32	
TRESORERIE PASSIVE	TRESORERIE PASSIVE	60 002 907,69	47 432 286,71
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	2 500 000,00	2 161 926,80
	Banques (Soldes créditeurs)	57 502 907,69	45 270 359,91
TOTAL III	60 002 907,69	47 432 286,71	
TOTAL GENERAL I+II+III	665 999 632,25	607 091 790,51	

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)

DESIGNATION		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			
		3 = 2 + 1	4			
EXPLOITATION	I	PRODUITS D'EXPLOITATION	52 903 603,19		52 903 603,19	286 917 600,01
		Ventes de marchandises (en l'état)	38 275 304,10		38 275 304,10	269 893 297,69
		Ventes de biens et services produits	14 297 647,20		14 297 647,20	16 009 859,24
		Chiffres d'affaires	52 572 951,30		52 572 951,30	285 903 156,93
		Variation de stocks de produits (1)	327 500,00		327 500,00	-144 784,35
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
		Subventions d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation				
		Reprises d'exploitation : transferts de charges	3 151,89		3 151,89	1 159 227,43
		Total I	52 903 603,19		52 903 603,19	286 917 600,01
II		CHARGES D'EXPLOITATION	49 956 849,83	1 551 667,67	51 508 517,50	256 993 385,42
		Achats revendus(2) de marchandises	27 811 942,35		27 811 942,35	235 828 953,32
		Achats consommés(2) de matières et fournitures	421 310,91		421 310,91	617 372,88
		Autres charges externes	11 135 071,05	1 508 467,67	12 643 538,72	11 352 854,81
		Impôts et taxes	732 624,41	25 200,00	757 824,41	652 218,82
		Charges de personnel	8 580 687,46	18 000,00	8 598 687,46	6 997 389,38
		Autres charges d'exploitation	5 750,00		5 750,00	
		Dotations d'exploitation	1 269 463,65		1 269 463,65	1 544 596,21
	Total II	49 956 849,83	1 551 667,67	51 508 517,50	256 993 385,42	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 946 753,36	-1 551 667,67	1 395 085,69	29 924 214,59
FINANCIER	IV	PRODUITS FINANCIERS	19 032 198,65		19 032 198,65	7 571 750,17
		Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	12 800 000,00		12 800 000,00	4 950 000,00
		Gains de change	942 975,77		942 975,77	765 778,66
		Interêts et autres produits financiers	5 289 222,88		5 289 222,88	1 358 682,62
		Reprises financières : transfert charges				497 288,89
		Total IV	19 032 198,65		19 032 198,65	7 571 750,17
	V	CHARGES FINANCIERES	16 820 646,26		16 820 646,26	33 488 863,48
		Charges d'interêts	15 502 480,80		15 502 480,80	15 658 669,95
		Pertes de change	10 446,11		10 446,11	588 367,90
		Autres charges financières				
Dotations financières		1 307 719,35		1 307 719,35	17 241 825,63	
	Total V	16 820 646,26		16 820 646,26	33 488 863,48	
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	2 211 552,39		2 211 552,39	-25 917 113,31
	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)	5 158 305,75	-1 551 667,67	3 606 638,08	4 007 101,28

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes) (Suite)

DESIGNATION		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)	5 158 305,75	-1 551 667,67	3 606 638,08	4 007 101,28	
NON COURANT	VIII	PRODUITS NON COURANTS	1 518 584,45		1 518 584,45	2 746 771,88
		Produits des cessions d'immobilisations	137 500,00		137 500,00	141 666,66
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	1 381 084,45		1 381 084,45	2 605 105,22
		Reprises non courantes ; transferts de charges				
		Total VIII	1 518 584,45		1 518 584,45	2 746 771,88
	IX	CHARGES NON COURANTES	582 407,55	439 232,00	1 021 639,55	510 104,91
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				29 094,80
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	582 407,55	439 232,00	1 021 639,55	481 010,11
		Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
		Total IX	582 407,55	439 232,00	1 021 639,55	510 104,91
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	936 176,90	-439 232,00	496 944,90	2 236 666,97	
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	6 094 482,65	-1 990 899,67	4 103 582,98	6 243 768,25	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	364 932,00		364 932,00	1 674 837,00	
XII	RESULTAT NET (XI-XII)	5 729 550,65	-1 990 899,67	3 738 650,98	4 568 931,25	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	73 454 386,29		73 454 386,29	297 236 122,06	
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	67 724 835,64	1 990 899,67	69 715 735,31	292 667 190,81	
XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	5 729 550,65	-1 990 899,67	3 738 650,98	4 568 931,25	

Etat des Soldes de Gestion

		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	38 275 304,10	269 893 297,69
	2	- Achats revendus de marchandises	27 811 942,35	235 828 953,32
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	10 463 361,75	34 064 344,37
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	14 625 147,20	15 865 074,89
	3	Ventes de biens et services produits	14 297 647,20	16 009 859,24
	4	Variation stocks produits	327 500,00	-144 784,35
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	13 064 849,63	11 970 227,69
	6	Achats consommés de matières et fournitures	421 310,91	617 372,88
	7	Autres charges externes	12 643 538,72	11 352 854,81
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	12 023 659,32	37 959 191,57
	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	757 824,41	652 218,82
	10	- Charges de personnel	8 598 687,46	6 997 389,38
V	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	2 667 147,45	30 309 583,37
	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation	5 750,00	
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	3 151,89	1 159 227,43
	14	- Dotations d'exploitation	1 269 463,65	1 544 596,21
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	1 395 085,69	29 924 214,59
VII	+	RESULTAT FINANCIER	2 211 552,39	-25 917 113,31
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ou-)	3 606 638,08	4 007 101,28
IX	+	RESULTAT NON COURANT	496 944,90	2 236 666,97
	15	- Impôts sur les résultats	364 932,00	1 674 837,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 738 650,98	4 568 931,25

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	1	Résultat net de l'exercice	3 738 650,98	4 568 931,25
		Bénéfice +	3 738 650,98	4 568 931,25
		Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	1 269 463,65	1 544 596,21
	3	+ Dotations financières (1)		15 000 078,00
	4	+ Dotations non courantes (1)		
	5	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisation	137 500,00	141 666,66	
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées		29 094,80	
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	4 870 614,63	21 001 033,60
	10	- Distributions de bénéfices		
II	=	AUTOFINANCEMENT	4 870 614,63	21 001 033,60

Tableau de Financement (Modèle Normal)

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice		Exercice a - b	
	b	a	Emplois	Ressources
			c	d
Financement permanent	368 727 330,46	378 537 725,48	9 810 395,02	
Moins actif immobilisé	377 447 448,80	376 644 830,71	802 618,09	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	-8 720 118,34	1 892 894,77	10 613 013,11	
Actif circulant	287 710 831,35	176 923 612,27	110 787 219,08	
Moins Passif circulant	237 269 394,10	181 121 778,32		56 147 615,78
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	50 441 437,25	-4 198 166,05	54 639 603,30	
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	-59 161 555,59	6 091 060,82		65 252 616,41

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		4 870 614,63		21 001 033,60
+ Capacité d'autofinancement		4 870 614,63		21 001 033,60
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		137 500,00		141 666,66
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		137 500,00		141 666,66
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-13 549 046,00		30 797 020,17
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		-8 540 931,37		51 939 720,43
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	2 072 081,74		29 440 000,00	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2 700,00			
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	642 829,72		540 000,00	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	1 426 552,02		28 900 000,00	
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 072 081,74		29 440 000,00	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	54 639 603,30			83 437 929,81
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		65 252 616,41	105 937 650,24	
TOTAL GENERAL	56 711 685,04	56 711 685,04	135 377 650,24	135 377 650,24

B2 Tableau des Immobilisations autres que Financières

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 138 330,00							2 138 330,00
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 138 330,00							2 138 330,00
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	411 246,00	2 700,00						413 946,00
* Immobilisation en recherche et								
* Brevets, marques, droits et valeurs	411 246,00	2 700,00						413 946,00
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 984 588,41	642 829,72			366 112,48			21 261 305,65
* Terrains								
* Constructions	1 611 804,80	599 542,73						2 211 347,53
* Installat. techniques, matériel et outillage	2 917 632,78							2 917 632,78
* Matériel de transport	3 065 170,86				366 112,48			2 699 058,38
* Mobilier, matériel bureau et	10 574 411,27	43 286,99						10 617 698,26
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	2 815 568,70							2 815 568,70
TOTAL GENERAL	23 534 164,41	645 529,72			366 112,48			23 813 581,65

B4 Tableau des Titres de Participation

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
SERIT	1620635	CLIMATISATION	1 200 000,00	89,95	1 199 400,00	0,00	31/12/2019	-5 353 649,52	-3 000,00	0,00
TASLIF	0	CREDIT	30 675 000,00	0,00	8 078,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	0,00
SCI LA NOTRE	0	SOCIETE IMMOBILIERE	400 000,00	0,00	1 000,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	0,00
IMM	0	ECOLE	0,00	0,00	50 000,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	0,00
INTERNATIONAL CALL	4415107	COMMUNICATION	2 000 000,00	0,00	244 925,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	0,00
CIOAM	2262986	COMMERCE	2 500 000,00	0,00	1 650 000,00	0,00	31/12/2019	-3 376 551,13	-8 115,54	0,00
RIO	1104005	COMMERCE	0,00	0,00	2 573 994,00	0,00	31/12/2019	0,00	0,00	0,00
STOKVIS RENTAL	1601272	LOCATION MATERIEL	25 000 000,00	98,41	24 602 739,60	10 000 000,00	31/12/2019	8 333 692,06	38 684,08	8 041 285,39
STOKVIS MOTORS	1620633	COMMERCE	138 330 000,00	93,62	129 500 000,00	40 561 975,24	31/12/2019	24 402 872,16	-12 094 506,18	11 012 443,51
ATLAS RENTAL	40255797	LOCATION MATERIEL	32 000 000,00	49,00	15 680 000,00	15 680 000,00	31/12/2019	-6 301 961,25	-18 514 240,16	53 233 988,05
STOKVIS AUTOMOTIVE	3331122	COMMERCE	68 000 000,00	100,00	64 000 000,00	49 000 000,00	31/12/2019	-14 418 968,66	-18 763 855,55	4 169 792,46
STOKVIS ENGINs	15264821	COMMERCE	98 000 000,00	100,00	98 000 000,00	98 000 000,00	31/12/2019	100 285 233,09	1 393 076,78	162 706 437,36
STOKVIS AGRI	18722376	COMMERCE	93 000 000,00	100,00	93 000 000,00	93 000 000,00	31/12/2019	99 335 224,39	5 852 386,68	11 494 255,77
STOKVIS INTERNATIONAL	18716755	COMMERCE	500 000,00	99,99	499 600,00	499 600,00	31/12/2019	456 840,01	-40 159,99	0,00
STOKVIS INDUSTRIES	14474288	COMMERCE	35 000 000,00	99,99	34 954 712,00	34 954 712,00	31/12/2019	25 183 367,07	1 959 110,13	60 913 668,27
Total			526 605 000,00	--	465 964 448,60	341 696 287,24	--	228 546 098,22	-40 180 619,75	311 571 870,81

B5 Tableau des Provisions

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	124 268 161,36							124 268 161,36
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	124 268 161,36							124 268 161,36
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	100 537 745,66		1 307 418,85					101 845 164,51
5. Autres Provisions pour risques et charge	20 257,29		300,50			20 257,29		300,50
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	100 558 002,95		1 307 719,35			20 257,29		101 845 465,01
TOTAL (A+B)	224 826 164,31		1 307 719,35			20 257,29		226 113 626,37

B6 Tableau des Créances

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	30 541 963,87	29 115 411,85	1 426 552,02					
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	30 541 963,87	29 115 411,85	1 426 552,02					
De l'actif circulant	319 665 509,74	57 889 260,22	96 358 789,82	165 417 459,70		18 642 202,04	174 401 730,56	216 622,00
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	41 732,20		41 732,20					
- Clients et comptes rattachés	181 357 770,52		15 940 310,82	165 417 459,70			61 640 912,36	216 622,00
- Personnel	6 574 129,08	6 385 526,04	188 603,04					
- Etat	18 642 202,65	12 332 996,00	6 309 206,65			18 642 202,04		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	112 760 818,20	38 881 881,09	73 878 937,11				112 760 818,20	
- Compte de régularisation actif	288 857,09	288 857,09						
T O T A U X	350 207 473,61	87 004 672,07	97 785 341,84	165 417 459,70		18 642 202,04	174 401 730,56	216 622,00

B7 Tableau des Dettes

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	70 124 889,68	49 345 802,85	20 779 086,83					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	70 124 889,68	49 345 802,85	20 779 086,83					
DU PASSIF CIRCULANT	237 269 093,60	28 366 578,89	188 504 463,31	20 398 051,40	9 766 870,25	27 435 128,10	196 531 872,17	65 929,40
- Fournisseurs et comptes rattachés	21 359 106,72		961 055,32	20 398 051,40	9 766 870,25		14 230 383,69	65 929,40
- Clients créditeurs, avances et acomptes	604 981,77	604 981,77						
- Personnel	129 524,43		129 524,43					
- Organismes sociaux	890 050,21		890 050,21			60 946,00		
- Etat	27 374 182,10	24 784 945,30	2 589 236,80			27 374 182,10		
- Comptes d'associés	88 970,04	88 970,04						
- Autres créanciers	182 301 488,48		182 301 488,48				182 301 488,48	
- Comptes de régularisation - Passif	4 520 789,85	2 887 681,78	1 633 108,07					
T O T A U X	307 393 983,28	77 712 381,74	209 283 550,14	20 398 051,40	9 766 870,25	27 435 128,10	196 531 872,17	65 929,40

B8 Tableaux des Suretés Réelles Données ou Reçues

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
Sureté donnée					
CREDIT AGRICOLE	2 500 000,00	Nantissement	BOUSKOURA – Lot 17 11 – Z.I Ouled Salah	Marchandises	33 081 886,98
Sureté reçue					
SORCAB	200.000	hypothèque		TF 32487	200 000,00
RANCH AUTO	2 000 000,00	hypothèque		TF 51014/07	2 000 000,00

B9 Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
--------------------	-------------------	-----------------------------

Engagement donné

STOKVIS AUTOMOTIVE	20 000 000,00	20 000 000,00
STOKVIS INDUSTRIES	8 900 000,00	8 900 000,00
BANQUE POPULAIRE	933 609,25	1 419 316,98
SOCIETE GENERALE	24 270 886,34	24 270 886,34
CREDIT AGRICOLE	2 562 959,75	5 518 442,11
ATTIJARIWAFABANK	24 005 625,08	20 357 630,48
BMCE	6 625 620,77	3 484 405,01
BMCI	70 000,00	70 000,00
LA BANQUE POPULAIRE	124 500 000,00	
CREDIT AGRICOLE	80 000 000,00	
LA SOCIETE GENERALE	31 500 000,00	
BMCE	67 000 000,00	
CIH	40 000 000,00	

Engagement reçu

NEANT		
-------	--	--

A3 Etat des Changements de Méthodes

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RECLÉS DE PRESENTATION	NEANT	NEANT

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et décider de l'affectation du résultat de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2019

L'exercice clos au 31 décembre 2019 a été marqué par les événements suivants.

Le secteur agricole a connu d'une part, une année 2019 avec une très faible pluviométrie et d'autre part un retard sur le déblocage des subventions des campagnes au regard des campagnes 2018 et 2019 impactant la trésorerie des opérateurs.

Dans ce contexte, le marché des tracteurs a chuté de 33% passant de 2 529 à 1 687 tracteurs à fin décembre 2019 (Source AMIMA).

Les ventes en volume s'élèvent à 251 unités vendues en 2019 comparées à 434 unités vendues en 2018. Cette situation reflète une forte baisse générale du marché impactée par le retard de paiement des subventions et les conditions climatiques défavorables.

Dans ce contexte de faibles liquidités des agriculteurs, le Management de Stokvis Agri a opté pour une gestion prudente en favorisant la réalisation de ventes recouvrables plutôt que le risque sur le compte clients.

Le secteur du BTP n'a pas connu de progression au cours des dernières années du fait conjugué de plusieurs facteurs notamment l'impact de la vente du matériel d'occasion non réglementée qui pénalise les ventes du matériel neuf mais aussi les délais de paiement qui sont plus longs et qui pénalisent les acteurs.

La société a été impactée par la non récurrence sur cet exercice des marchés exceptionnels de travaux publics.

La réorganisation de Stokvis Engins effectuée en 2019 a eu pour impact la refonte en profondeur de l'approche client en mettant le Product Support au centre des opérations ainsi que l'impulsion d'une nouvelle dynamique commerciale orientée vers la clientèle privée qui vient consolider les positions au sein des clients Grands Comptes historiques. Les effets de cette réorganisation commenceront à se voir sur 2020.

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

PERSPECTIVES

Indépendamment des conditions de la prochaine campagne agricole, le Groupe Stokvis continue de consolider ses positions avec ses clients historiques, de développer ses activités au travers d'une démarche commerciale soutenue, de renforcer les partenariats étrangers et d'asseoir ses positions grâce à une bonne qualité de service client permettant d'assurer progressivement une croissance rentable et durable.

En parallèle, l'amélioration des fondamentaux de gestion de la société se poursuit et devrait porter ses fruits à court et moyen termes.

La procédure d'arbitrage entamée en Mars 2019 et opposant Stokvis Automotive à FCAM suit son cours. Le Management reste confiant quant à l'issue favorable de son dénouement et ce, courant 2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans ce contexte de pandémie du COVID-19, officiellement déclarée par l'OMS en mars 2020, les perspectives de l'économie nationale mais aussi mondiale demeurent incertaines.

En tant qu'entreprises citoyennes, Stokvis Nord Afrique et ses filiales ont veillé au strict respect des mesures sanitaires qui s'imposent et pris toutes les mesures possibles afin de minimiser l'impact sur les activités de la société pendant cette crise à caractère exceptionnel.

Nous ne disposons pas à ce jour du recul suffisant pour évaluer l'incidence sur la performance économique et financière sur l'exercice 2020. Cependant, le Management du groupe Stokvis demeure mobilisé et engagé pour affronter l'avenir et mettre en place les stratégies adéquates pour atténuer les conséquences de cette crise mondiale sur les résultats de la société.

Enfin, cette crise sanitaire et économique majeure ne constitue pas un événement post-clôture ayant une incidence sur la situation financière 2019 du groupe, telle qu'arrêtée par le Conseil d'administration du 11 mars 2020.

SITUATION DES FILIALES

STOKVIS AGRI

Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS AGRI en 2019 est de 100 054 KMAD soit une diminution de 26%. Pour rappel, le marché a chuté de 33%. Le résultat net à fin 2019 est de 5 854 KMAD en hausse de 1 275 KMAD (+28%) par rapport à fin 2018.

STOKVIS MOTORS

Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS MOTORS en 2019 est de 8 387 KMAD soit une diminution de 69%. Pour rappel, le marché a chuté de 33% et davantage pour le matériel agricole d'accompagnement que la filiale commercialise.

Le résultat net à fin 2019 est de – 12 095 KMAD en baisse de 11 480 KMAD par rapport à fin 2018.

STOKVIS ENGINES

Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS ENGINES en 2019 est de 146 543 KMAD soit une diminution de 63%. Cette baisse s'explique par l'effet exceptionnel en 2018 de marchés non récurrents pour un montant de 291 200 KMAD. En neutralisant cet impact, nous constatons une amélioration de 43% comparé à un chiffre d'affaire 2018 (hors marchés non récurrents) de 102 305 KMAD en 2018 et ce malgré un marché stagnant. Le résultat net à fin 2019 est de 1 393 KMAD en baisse de 7 630 KMAD (-85%) par rapport à fin 2018.

STOKVIS INDUSTRIES

Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS INDUSTRIES en 2019 est de 54 543 KMAD soit une diminution de 11%. Le résultat net à fin 2019 est de 1 959 KMAD en baisse de 142 KMAD (-7%) par rapport à fin 2018.

STOKVIS RENTAL

Le chiffre d'affaires réalisé par l'entité STOKVIS Rental en 2019 est de 7 463 KMAD soit une augmentation de 5%. Le résultat net à fin 2019 est de 38 KMAD en baisse de 131 KMAD (-78%) par rapport à fin 2018.

ATLAS RENTAL

Société détenue à 49% et consolidée en Mise en équivalence.

Le résultat net à fin 2019 est de -18 541 KMAD en baisse de 13 813 KMAD par rapport à fin 2018. Cette variation s'explique par l'impact exceptionnel du redressement fiscal dont elle a fait l'objet.

ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux

Le **chiffre d'affaires** social s'est établi à 52 MMAD en 2019 contre 286 MMAD, enregistrant une baisse de 82 % justifiée par l'effet exceptionnel en 2018 de marchés non récurrents de travaux publics..

Le résultat d'exploitation social de la société s'est établi à 1,4MMAD en 2019 contre 29,9 MMAD en 2018. Les charges d'exploitation sont restées en ligne avec l'exercice précédent.

Le résultat financier est passé de -25,9 M MAD en 2018 à 2,2 M MAD en 2019 avec une amélioration de 28,1 M MAD (+109%) qui s'explique par l'effet positif des dividendes distribués par Stokvis Agri et Stokvis Engins au titre de l'exercice 2018 et par la diminution du compte de dotation pour provisions pour dépréciation des titres de participation.

Le **résultat net social** a ainsi enregistré un bénéfice de 3,7 MMAD contre un bénéfice de 4,6 MMAD en 2018.

2. Comptes consolidés

Le **chiffre d'affaires** consolidé s'est établi à 325 MMAD comparé à 650 MMAD soit une diminution de 50%, justifiée par l'effet exceptionnel en 2018 de marchés non récurrents de travaux publics, pour un montant de 291 MMAD et par l'effet marché sur les ventes de matériel agricole pour 55 MMAD.

Le **résultat d'exploitation** consolidé s'est établi à -12,3 MMAD, contre 30,6 MMAD en 2018.

Le **résultat net consolidé** s'est établi à -37,8 MMAD contre 7,5 MMAD en 2018. Cette baisse est expliquée par la perte constatée par la filiale Stokvis Automotive de -17,3 MMAD et d'Atlas Rental de -9,1 MMAD (impactée par un redressement fiscal).

PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés. Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Report à nouveau antérieur	98 525 243,80 MAD
Augmenté du Bénéfice net comptable de l'exercice	3 738 650,98 MAD
Soit un Bénéfice distribuable de	102 263 894,78 MAD
Au compte report à nouveau	102 263 894,78 MAD

DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2019

En application de la loi n° 32-10 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs par échéance au 31 décembre 2019 :

En KMAD	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
31/12/2019	20 050,37	961,06	10 375,33	849,20	3 849,89	4 014,90

CONVENTION VISEES A L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la loi et figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Nous vous rappelons, par ailleurs les conventions visées à l'article susmentionné, conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice écoulé.

Les commissaires aux comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

JETONS DE PRESENCE

Nous vous proposons de ne pas octroyer de jetons de présence au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEIL DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPALES

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi, nous vous prions de trouver ci-après la liste des mandats des administrateurs dans d'autres Conseils d'administration ou Conseil de Surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principales.

Administrateur	Sociétés dans lesquelles l'administrateur est mandataire	Type de mandat	Fonction principale
SANAM HOLDING	SANA STOK	Conseil d'administration	Administrateur
	SANAM CONSULTING	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS ENGINES	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS AGRI	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS AUTOMOTIVE	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS INDUSTRIES	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS MOTORS	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS INTERNATIONAL	Conseil d'administration	Administrateur
	UNIMER	Conseil d'administration	Administrateur
	MEDI BUSINES JET	Conseil d'administration	Administrateur
	TAFARYT JET	Conseil d'administration	Administrateur

Administrateur	Sociétés dans lesquelles l'administrateur est mandataire	Type de mandat	Fonction principale
M. Said ALJ	SANAM HOLDING	Conseil d'administration	Président Directeur Général
	SANAM INVEST	Conseil d'administration	Président Directeur Général
	SAHAM ASSURANCE	Conseil d'administration	Président du Conseil d'administration
	STOKVIS ENIGNS	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS AGRI	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS AUTOMOTIVE	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS INDUSTRIES	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS MOTORS	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS INTERNATIONAL	Conseil d'administration	Administrateur
	UNIMER	Conseil d'administration	Président du Conseil d'administration
	UNIMER AFRICA	Conseil d'administration	Président du Conseil d'administration
	LA MONEGASQUE VANELLI FRANCE	Conseil d'administration	Président du Conseil d'administration

Administrateur	Sociétés dans lesquelles l'administrateur est mandataire	Type de mandat	Fonction principale
SAHAM ASSURANCES	LABEL VIE	Conseil d'administration	Administrateur
	UNIMER	Conseil d'administration	Administrateur
	KHALLADI	Conseil d'administration	Administrateur
	TCAPITAL	Conseil d'administration	Administrateur
	SALAFIN	Conseil d'administration	Administrateur
	FOND 3P FUND	Conseil d'administration	Administrateur
	FONDS PME CROISSANCE	Conseil d'administration	Administrateur
	FONDS XPANSION 2	Conseil d'administration	Administrateur
	FONDS FRANCO AFRICAIN	Conseil d'administration	Administrateur
	MIF	Conseil d'administration	Administrateur
	ACAMSA	Conseil d'administration	Administrateur
	SOGEPIB	Conseil d'administration	Administrateur
	PARTENARIAT CAPITAL MAROC	Conseil d'administration	Administrateur

Administrateur	Sociétés dans lesquelles l'administrateur est mandataire	Type de mandat	Fonction principale
M. Saâd Hassar	GROUPE AUTO HALL	Conseil d'administration	Administrateur
	AUTO HALL IMMOBILIER	Conseil d'administration	Administrateur, Président du CA
	SOCIETE MAROCAINE DES TABACS	Conseil d'administration	Administrateur, Président du CA
	ZALAR GROUPE	Conseil d'administration	Administrateur
	UNIMER	Conseil d'administration	Administrateur
	AFMA	Comité d'audit	Administrateur, Président du Comité d'audit
	FORTE ADVISORY	Conseil d'administration	Président du CA
	QUATRE GROUP	Conseil d'administration	Administrateur

Administrateur	Sociétés dans lesquelles l'administrateur est mandataire	Type de mandat	Fonction principale
M. Mehdi ALJ	SANAM HOLDING	Conseil d'administration	Administrateur
	ALJIA HOLDING	Conseil d'administration	PDG
	SANAM AGRO	Conseil d'administration	PDG
	SANA STOK	Conseil d'administration	PDG
	SANAM INVEST	Conseil d'administration	Administrateur
	SANAM CONSULTING	Conseil d'administration	Administrateur
	STOKVIS ENIGNS	Conseil d'administration	PDG
	STOKVIS AGRI	Conseil d'administration	PDG
	STOKVIS AUTOMOTIVE	Conseil d'administration	PDG
	STOKVIS INDUSTRIES	Conseil d'administration	PDG
	STOKVIS MOTORS	Conseil d'administration	PDG
	STOKVIS INTERNATIONAL	Conseil d'administration	PDG
	ATLAS RENTAL	Conseil d'administration	Président du CA
	BELDIVA	Conseil d'administration	Président du CA
	VANELLI MAROC	Conseil d'administration	Président du CA
	DELIMAR	Conseil d'administration	Conseil d'administration
	UNIMER AFRICA	Conseil d'administration	DG
	VCR-SODALMU	Conseil d'administration	DGD
	SOCIETE DE DISTRIBUTION NOUVELLE PAR AUTOMATES	Conseil d'administration	Administrateur
	TOP FOOD MOROCCO	Conseil d'administration	Administrateur
KING GENERATION	Conseil d'administration	PDG	
LOGICOLD	Conseil d'administration	PDG	

Le Président du Conseil d'Administration



18, rue Oussayma Sayah
Casablanca



Aux actionnaires de la
Société STOKVIS NORD AFRIQUE SA
Lot 1711 ZI Ouled Saleh
Bouskoura

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES SOCIAUX
Exercice du « 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 »**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société STOKVIS NORD AFRIQUE, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires « ETIC » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 298 602 440,78 dont un bénéfice net de DH 3 738 650,98 au titre de cet exercice. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 11 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des

états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société STOKVIS NORD AFRIQUE au 31/12/2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous rappelons que certains titres de participation d'une valeur de KMAD 274 464 sont provisionnés dans les comptes de la Société à hauteur de KMAD 124 268. Le management considère que ce niveau de provision est suffisant, eu égard à la valorisation actuelle des participations et des perspectives de développement des sociétés en cause.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, arrêté le 11 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 20 Avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

El Mercuri Audit & Conseil
El Mercuri Audit & Conseil
15, rue de la Liberté, Casablanca
Cabinet d'audit et de conseil
Régistré au Tribunal de Commerce
de Casablanca sous le n° 2019/000000000
M. El Mercuri
Associé

Cabinet MY SEBTI



M. Youcef SEBTI

M. Y. SEBTI
Expert - Comptable
Régistré au Tribunal de Commerce
de Casablanca sous le n° 2019/000000000

COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes sont exprimés en milliers de dirhams (KMAD)

ACTIF	31-déc.-19	31-déc.-18	Variation %
Actif immobilisé			
Immobilisations en non valeur	294	1 093	-73%
Ecart d'acquisition	-	-	
Immobilisations incorporelles	22 986	23 045	0%
Immobilisations corporelles	48 744	53 217	-8%
Titre mis en équivalence	0	7 380	-100%
Immobilisations financières	2 399	2 597	-8%
Impôts différés actifs	97 509	98 370	-1%
	171 931	185 702	-7%
Actif circulant			
Stocks et en-cours	256 802	228 023	13%
Clients et comptes rattachés	208 410	233 358	-11%
Autres créances et comptes de régularisation	128 951	121 554	6%
Valeurs mobilières de placement	6 144	7 451	-18%
	600 307	590 386	2%
Trésorerie - actif	16 635	147 765	-89%
Total de l'actif	788 873	923 854	-15%

PASSIF	31-déc.-19	31-déc.-18	Variation %
Capital	91 952	91 952	0%
Primes d'émission, de fusion, d'apport	90 112	90 112	0%
Réserves consolidées	(133 209)	(132 928)	0%
Résultat consolidé	(37 775)	7 450	-607%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 081	56 587	-80%
Dont : Capitaux propres part du groupe	10 412	55 860	-81%
Intérêts minoritaires	669	726	-8%
Dettes de financement	195 074	211 231	-8%
Provisions pour risques et charges	-	-	
Impôts différés passifs	-	-	
	195 074	211 231	-8%
Passif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés	140 289	256 536	-45%
Autres dettes et comptes de régularisation	102 883	125 241	-18%
	243 172	381 778	-36%
Trésorerie - passif	339 545	274 259	24%
Total du passif	788 873	923 854	-15%

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31-déc.-19	31-déc.-18	Var %
Produits d'exploitation	331 291	642 074	-48%
Chiffre d'affaires	324 682	650 239	-50%
Variation de stocks de produits	6 277	(9 897)	-163%
Autres produits d'exploitation	332	1 732	-81%
Charges d'exploitation	(343 634)	(611 452)	-44%
Achat revendu de marchandises	(262 698)	(520 074)	-49%
Achats consommés de mat et fournit	(4 904)	(3 135)	56%
Autres charges externe	(23 115)	(24 325)	-5%
Impôts et taxes	(1 896)	(2 014)	-6%
Charges de personnel	(32 245)	(52 224)	-38%
Autres charges d'exploitation	(6)	0	
Dotations d'exploitation	(18 771)	(9 680)	94%
Résultat d'exploitation	(12 344)	30 622	-140%
Charges financières nettes	(15 416)	(22 576)	-32%
Résultat courant des entreprises intégrées	(27 760)	8 046	-445%
Résultat non courant	2 202	4 491	-51%
Résultat avant impôt	(25 558)	12 537	-304%
Impôt sur le résultat	(4 836)	(2 725)	77%
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition	(30 395)	9 812	-410%
DEA des écarts d'acquisition	-	-	
QP des sociétés mises en équivalence	(7 380)	(2 362)	212%
Résultat net de l'ensemble consolidé	(37 775)	7 450	-607%
Résultat net part du Groupe	(37 720)	7 457	-606%
Intérêts minoritaires dans le résultat	(55)	(7)	685%

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Résultat net consolidé	(37 775)	7 450
- Dotations aux amortissements des immobilisations	8 583	8 585
- Variation des impôts différés	861	(4 841)
- VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées	649	593
- Impact des variations de périmètre	-	-
- QP des sociétés mises en équivalence	7 380	2 362
- Produit de cession des immobilisations	(3 915)	(3 029)
<u>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</u>	(24 217)	11 120
<u>Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité</u>	(164 152)	124 615
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	(188 369)	135 735
Acquisition des immobilisations incorporelles	4 803	535
Acquisition des immobilisations corporelles	(808)	(882)
Variation des immobilisations financières	198	146
Prix de cession d'immobilisations	3 915	3 029
	8 108	2 828
Dividendes versés		-
Emissions (remboursements) d'emprunts	(16 157)	11 330
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	(16 157)	11 330
<i>Variation de Trésorerie</i>	(196 418)	149 893
Trésorerie d'ouverture	(126 493)	(276 386)
Trésorerie de clôture	(322 911)	(126 493)
	(196 418)	149 893

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation à la clôture de l'exercice 2014	91 952	90 112	(99 776)	(18 639)	63 649	3 086	66 735
Affectation du résultat et dividendes			(23 236)	18 639	(4 597)		(4 597)
Autres mouvements					-	(1 849)	(1 849)
Résultat net				11 793	11 793	(124)	11 669
Situation à la clôture de l'exercice 2015	91 952	90 112	(123 012)	11 793	70 845	1 113	71 958
Affectation du résultat et dividendes			11 793	(11 793)	-		-
Autres mouvements			72		72		72
Résultat net				(16 015)	(16 015)	10	(16 005)
Situation à la clôture de l'exercice 2017	91 952	90 112	(127 283)	(5 980)	48 801	1 063	49 863
Affectation du résultat et dividendes			(5 980)	5 980	-		-
Autres mouvements			(397)		(397)	(330)	(727)
Résultat net				7 457	7 457	(7)	7 450
Situation à la clôture de l'exercice 2018	91 952	90 112	(133 661)	7 457	55 860	726	56 587
Affectation du résultat et dividendes			7 457	(7 457)	-		-
Autres mouvements			(7 729)		(7 729)	(3)	(7 732)
Résultat net				(37 720)	(37 720)	(55)	(37 775)
Situation à la clôture de l'exercice 2019	91 952	90 112	(133 933)	(37 720)	10 412	669	11 081

COMPTES CONSOLIDES

PRINCIPES ET REGLES DE CONSOLIDATION

1. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, REGLES D'EVALUATION

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe STOKVIS sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis N^o5 du 26 mai 2005.

1.2 Modalités de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe STOKVIS sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles STOKVIS exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que STOKVIS est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette filiale.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

La méthode de la mise en équivalence a été appliquée à l'entité Atlas Rental.

b) Date de clôture

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition, lorsqu'il est significatif, est amorti sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition.

c.2 Elimination des opérations intragroupe

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés

c.3 Elimination des provisions à caractère fiscal

Pour ne pas altérer l'image fidèle des comptes consolidés, les provisions et les écritures passées pour la seule application de la législation fiscale sont éliminées. Il s'agit notamment de :

- la constatation ou la reprise d'amortissement dérogatoires lorsqu'une entreprise du périmètre de consolidation du Groupe applique un système d'amortissement dégressif prévu par la législation fiscale, tout en estimant nécessaire de conserver comptablement un mode d'amortissement linéaire ;
- la constatation ou la reprise de provisions réglementées ;
- la reprise de subventions d'investissement au compte de produits et charges.

c.4 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.5 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

c.6 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.7 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat.

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2019 est la suivante :

Sociétés	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
STOKVIS NORD AFRIQUE	100,00%	100,00%	Société mère
STOKVIS MOTORS	99,54%	99,54%	IG
STOKVIS INDUSTRIES	99,99%	99,99%	IG
STOKVIS AUTOMOTIVE	100,00%	100,00%	IG
STOKVIS RENTAL	100,00%	100,00%	IG
STOKVIS ENGINES	99,99%	99,99%	IG
STOKVIS AGRI	99,99%	99,99%	IG
ATLAS RENTAL	49,00%	49,00%	MEE

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2018 est la suivante :

Sociétés	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation
STOKVIS NORD AFRIQUE	100,00%	100,00%	Société mère
STOKVIS MOTORS	99,54%	99,54%	IG
STOKVIS INDUSTRIES	99,99%	99,99%	IG
STOKVIS AUTOMOTIVE	100,00%	100,00%	IG
STOKVIS RENTAL	100,00%	100,00%	IG
STOKVIS ENGINES	99,99%	99,99%	IG
STOKVIS AGRI	99,99%	99,99%	IG
ATLAS RENTAL	49,00%	49,00%	MEE

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

3. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1. Actif Immobilisé

4.1.1. Immobilisation en non-valeur

Le détail des immobilisations en non-valeur par nature s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Frais préliminaires	534	2 517
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 256	5 078
Brut	2 790	7 595
Frais préliminaires	489	2 124
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 007	4 378
Amortissements	2 496	6 502
Net	294	1 093

4.1.2. Immobilisations incorporelles

Le détail des immobilisations incorporelles par nature s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	414	411
Fonds commercial	59 615	59 615
Brut	60 029	60 026
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	282	220
Fonds commercial	36 761	36 761
Amortissements	37 043	36 981
Net	22 986	23 045

4.1.3. Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Terrais	16 889	16 889
Constructions	30 086	29 163
Installations techniques, matériel et outillage	52 962	50 956
Matériel de transport	5 596	7 856
Mobilier, matériel de bureau	15 145	15 050
Immobilisations corporelles en cours	3 695	3 650
Brut	124 373	123 564
Constructions	13 762	11 282
Installations techniques, matériel et outillage	43 663	40 783
Matériel de transport	4 602	5 331
Mobilier, matériel de bureau	13 602	12 951
Amortissements	75 629	70 347
Net	48 744	53 217

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	
Valeur nette au 31 Déc 2018	53 217
Acquisitions	4 382
Amortissements	(5 282)
Sorties	(3 573)
Valeur nette au 31 Déc 2019	48 744

4.1.4. Immobilisations financières

Le détail des immobilisations financières par nature s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Charges financières	2 069	2 267
Titres de participations non consolidés	522	522
Brut	2 591	2 789
Charges financières	192	192
Provisions	192	192
Net	2 399	2 597

4.2. Actif circulant

4.2.1. Stocks et créances

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Marchandises	294 251	258 061
Matières et fournitures consommables	828	505
Produits en cours	2 888	430
Brut	297 966	258 997
Marchandises	41 165	30 973
Provisions	41 165	30 973
Net	256 802	228 023

4.2.2. Autres créances d'exploitation

Le détail des autres créances d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	212	432
Personnel	8 010	8 010
Etat	107 131	99 650
Autres débiteurs	24 754	23 036
Comptes de régularisation actif	276	167
Brut	140 383	131 295
Provisions	9 648	9 648
Net	130 735	121 647

4.3. Capitaux Propres

4.3.1. Variation des capitaux propres consolidés part du groupe

Capitaux propres part du groupe au 1er Janvier 2019	55 860
Résultat part du groupe	(37 917)
Autres variations	(7 531)
Capitaux propres part du groupe au 31 Décembre 2019	10 412

4.3.2. Variation des intérêts minoritaires

Capitaux propres minoritaires au 1er Janvier 2019	726
Résultat part des minoritaires	(54)
Autres variations	(3)
Capitaux propres minoritaires au 31 Décembre 2019	669

4.4. Dettes de financement

Le détail des dettes financement par nature se présente comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Dettes de financement	161 532	173 442
Dettes de crédit-bail	33 542	37 789
Total	195 074	211 231

4.5. Autres dettes d'exploitation

Le détail des autres dettes d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 145	9 774
Personnel	1 796	5 303
Organismes sociaux	2 150	3 901
Etat	55 018	47 533
Comptes d'associés	3 225	2 833
Autres créanciers	5 641	5 583
Comptes de régularisation passif	34 020	44 370
Total	102 995	119 297

4.6. Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Ventes de marchandises en l'état	313 567	640 658
Ventes de bien et services produits	11 115	9 581
Total	324 682	650 239

4.7. Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Achats revendus de marchandises	262 698	520 074
Achats consommés de matières et fournitures	4 904	3 135
Autres charges externes	23 115	24 325
Total	290 717	547 534

4.8. Charges financières nettes

Le détail des charges financières nettes s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Gains de change	18 116	10 840
Intérêts et autres produits financiers	896	841
Reprises financières; transferts de charges	913	1 837
Produits financiers	19 925	13 518
Charges d'intérêts	28 070	32 780
Pertes de change	2 167	2 093
Dotations financières	5 104	1 221
Charges financières	35 341	36 094
Charges financières nettes	(15 416)	(22 576)

4.9. Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Produits de cessions d'immobilisations	3 915	3 029
Autres produits non courants	5 363	3 183
Produits non courants	9 279	6 212
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	649	592
Autres charges non courantes	6 427	1 128
Charges non courantes	7 076	1 720
Résultat non courant	2 202	4 492

4.10. Engagements hors bilan

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Engagements donnés	401 469	178 100
Engagements reçus	-	20 000

4.11. Effectif moyen

<i>en milliers de dirhams</i>	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Employé par les sociétés intégrées globalement	135	234
Employé par les sociétés intégrées proportionnellement		

4.12. Evénements post clôture

Néant

STOKVIS NORD AFRIQUE ET SES FILIALES (GROUPE STOKVIS)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société **STOKVIS NORD AFRIQUE ET SES FILIALES (GROUPE STOKVIS)**, comprenant le bilan au **31 décembre 2019**, ainsi que le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **MDAD 11 081** dont une perte nette de **MDAD 37 775**. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration, le 11 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes marocaines. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.



Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés **Groupe STOKVIS**, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes marocaines telles qu'adoptées par le CNC le 15 juillet 1999.

Nous portons à votre connaissance que le rapport général sur les comptes sociaux de STOKVIS NORD AFRIQUE S.A fait état de l'information suivante :

Certains titres de participation d'une valeur KMAD 274 464 sont provisionnés dans les comptes de la Société à hauteur de KMAD 124 268. Le management considère que ce niveau de provision est suffisant, eu égard à la valorisation actuelle des participations et des perspectives de développement des sociétés en cause.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 20 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

El Jerrari Audit & Conseil

El Jerrari Audit & Conseil

1, Rue Mohamed VI, Casablanca
Guiraud 07 33 33 33 33
RC 123456 - N° 123456789
E: info@ejerrari.ma - T: 33 33 33 33

M. El Jerrari
Associé

Cabinet MY SEBTI

Mohamed Youssef SEBTI

M. Y. SEBTI
Expert - Comptable
P. 1500 - Casablanca - Casablanca
T. 33 33 33 33 - F. 33 33 33 33

Casablanca, le 20 avril 2020

Aux actionnaires de la
Société **STOKVIS NORD AFRIQUE SA**
Lot 1711 ZI Ouled Saleh - Bouskoura

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU «01/01/2019 » AU «31/12/2019 »

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE :

Néant.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

1.1 Conventions de prestation de services

- **Sociétés concernées :** STOKVIS NORD AFRIQUE et STOKVIS ENGINS
- **Nature et objet de la convention :** la prestation Commerciale.
- **Montant inscrit en charges :** Néant.

1.2 Prestations de management et de gestion, location de bureaux et de lieux de stockage

- Sociétés concernées : Convention entre les sociétés STOKVIS NORD AFRIQUE et STOKVIS AUTOMOTIVE
- Administrateur en commun : Mr Mehdi ALJ
- Montant inscrit en produits : DH 654 855,00 hors taxes

- Sociétés concernées : Convention entre les sociétés STOKVIS NORD AFRIQUE et STOKVIS AGRI
- Administrateur en commun : Mr Mehdi ALJ
- Montant inscrit en produits : DH 7 275 335,10 hors taxes

- Sociétés concernées : Convention entre les sociétés STOKVIS NORD AFRIQUE et STOKVIS ENGINS
- Administrateur en commun : Mr Mehdi ALJ
- Montant inscrit en produits : DH 2 949 129,90 hors taxes

- Sociétés concernées : Convention entre les sociétés STOKVIS NORD AFRIQUE et STOKVIS RENTAL
- Administrateur en commun : Mr Mehdi ALJ
- Montant inscrit en produits : DH 249 061,60

- Sociétés concernées : Convention entre les sociétés STOKVIS NORD AFRIQUE et STOKVIS INDUSTRIES
- Administrateur en commun : Mr Mehdi ALJ
- Montant inscrit en produits : DH 2 371 516,80

- Sociétés concernées : Convention entre les sociétés STOKVIS NORD AFRIQUE et STOKVIS MOTORS
- Administrateur en commun : Mr Mehdi ALJ
- Montant inscrit en produits : DH 623 728,80 hors taxes

- Sociétés concernées : Convention entre les sociétés STOKVIS NORD AFRIQUE et ATLAS RENTAL
- Administrateur en commun : Mr Mehdi ALJ
- Montant inscrit en produits : DH 174 000,00 hors taxes

1.3 Avances en compte courants rémunérées au taux de 5,90 00 :

Filiales	Solde C/C	Intérêts	
		Charges	Produits
CIOAM	5 536 708,47		
S.MOTORS	36 440 911,24		1 732 235,46
INTER.CALL	24 490,00		
ATLAS RENTAL	8 959 999,98		355 685,57
RIO	1 204 162,00		
S.INDUSTRIES	2 079 639,21		608 241,86
S.INTERNATIONAL	44 159,99		
S.AUTOMOTIVE	80 375 182,72		2 586 914,16
S.RENTAL			6 145,83
S.ENGINES	-108 228 510,98	4 183 692,37	
S.AGRI	-60 108 768,37	3 842 328,19	
TOTAL		8 026 020,56	5 289 222,88

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

El Jerrari Audit & Conseil

El Jerrari Audit & Conseil

Youssef Jerrari, Directeur
 Guendouze Jerrari, Responsable
 BP 10779, Casablanca, Maroc
 P. 0522 742 7427 - Tél. 0522 742707

M. El Jerrari
 Associé

Cabinet MY SEBTI



Mohamed Youssef SEBTI

M. Y. SEBTI
 Expert - Comptable
 P. 4326 casablanca - Casablanca
 T. 0522 742 7427 - T.F. 37 4201711

ETAT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En Dinars	EL JERARI AUDIT & CONSEIL						CABINET MY SEBTI						CROWE HORWATH						Total 2019
	Montant /Année			Pourcentage /Année			Montant /Année			Pourcentage /Année			Montant /Année			Pourcentage /Année			
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
Commissariat aux Comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	232 500,00	232 500,00	227 500,00	100%	100%	100%	150 000,00	150 000,00	150 000,00	100%	100%	100%	80 000,00	80 000,00	80 000,00	100%	100%	100%	462 500,00
Emetteur	130 000,00	130 000,00	130 000,00	56%	56%	57%	90 000,00	90 000,00	90 000,00	60%	60%	60%	-	-	-	0%	0%	0%	220 000,00
Filiales	102 500,00	102 500,00	97 500,00	44%	44%	43%	60 000,00	60 000,00	60 000,00	40%	40%	40%	80 000,00	80 000,00	80 000,00	100%	100%	100%	242 500,00
Autres diligences et prestations directement liée à la mission du commissaire aux comptes																			
Emetteur																			
Filiales																			
Sous-total	232 500,00	232 500,00	227 500,00	100%	100%	100%	150 000,00	150 000,00	150 000,00	100%	100%	100%	80 000,00	80 000,00	80 000,00	100%	100%	100%	462 500,00
Autres prestation rendues																			
Autres																			
Sous-total																			
TOTAL GENERAL	232 500,00	232 500,00	227 500,00	100%	100%	100%	150 000,00	150 000,00	150 000,00	100%	100%	100%	80 000,00	80 000,00	80 000,00	100%	100%	100%	462 500,00

LISTE DES COMMUNIQUE FINANCIERS

- ◆ *Communiqué mars 2019 post Conseil d'administration d'arrêté des comptes 2018*
- ◆ *Communiqué août 2019 sur les indicateurs 2^e trimestre 2019*
- ◆ *Communiqué septembre 2019 post Conseil d'administration pour les comptes semestriels 2019*
- ◆ *Communiqué novembre 2019 sur les indicateurs 3^e trimestre 2019*
- ◆ *Communiqué décembre 2019 sur le Profit-Warning*
- ◆ *Communiqué février 2020 sur les indicateurs 4^e trimestre 2019*
- ◆ *Communiqué mars 2020 post Conseil d'administration d'arrêté des comptes 2019*

RAPPORT ESG



05 Présentation

- 02 Stokvis en Bref
- 02 Actionnariat
- 03 Pôles d'activités

05 Vision RSE

- 06 Référentiels
- 07 Politique
- 08 Méthodologie
- 09 Reporting Extra-financier
- 09 Programme « Un bel environnement pour tous »

10 Social

13 Environnement

14 Parties Prenantes

15 Ethique

16 Gouvernance

- 16 Direction Générale
- 18 Conseil d'Administration
- 22 Comité d'Audit & Gouvernance
- 23 Evaluation du Conseil d'Administration
- 24 Dialogue avec les actionnaires

I. PRESENTATION

B. Stokvis en Bref

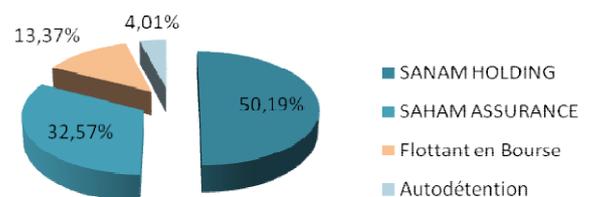
Créé en 1953, STOKVIS Nord Afrique, spécialisée dans l'importation et la distribution de matériels techniques, a fondé sa croissance sur les nouvelles perspectives technologiques, et a défini sa stratégie de développement autour de deux axes : le partenariat avec de grandes marques internationales dans la distribution du matériel, et le service en s'attachant à apporter une valeur ajoutée technique dans toutes ses prestations (disponibilité des pièces de rechange et assistance technique).

Stokvis Nord Afrique est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, régie par la législation marocaine, notamment la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

C. Actionnariat Stokvis Nord Afrique

Au 31 décembre 2019, le capital social de STOKVIS Nord Afrique s'établit à 91 951 500MAD, entièrement libéré, et réparti en 9 195 150 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams.

A fin décembre 2019, la répartition du capital de la société se présente de la manière suivante :



Stokvis Nord Afrique détient plusieurs filiales réparties entre 3 pôles d'activités, dont les principales détenues majoritairement sont



D. Pôles d'activités

POLE AGRICOLE



Présent sur le marché marocain depuis plus d'un demi-siècle, le pôle agricole abrite l'une des activités historiques du groupe Stokvis, spécialisé dans l'importation et la distribution de matériels agricoles neufs.

Le pôle agricole offre une large gamme de machines agricoles accompagnant l'agriculteur dans tout le processus, de la préparation du sol jusqu'à la récolte, mais aussi un large éventail de pièces de rechange d'origine.

Les produits sont tous de style contemporain, de hauts niveaux de confort et de performance alliant technologie et simplicité, grâce aux multiples partenariats avec des fabricants mondiaux leaders sur le marché international.

POLE MINES, TP & CARRIERES



Le pôle Mines, TP et Carrières est spécialisé dans l'importation et la distribution d'engins de chantier neufs comme les pelleteuses compactes ou hydrauliques, les chargeuses, les tractopelles ou encore les niveleuses et les bulldozers sur chenilles ou les compacteurs. Il dispose d'une large gamme de produits de haute qualité, accompagné d'un large catalogue de pièces de rechange d'origine. L'activité du pôle se complète par un service technique et après-vente expert dans l'ingénierie des marques internationales qu'il représente. Le pôle distribue également des matériels destinés à d'autres secteurs comme les dumpers utilisés dans les mines et carrières, des chariots élévateurs ou encore des concasseurs.

POLE INDUSTRIES & LOCATION



Les sociétés du pôle Industries & Location sont des acteurs de référence dans l'importation, la distribution et la location de matériels industriels. La filiale de distribution offre une gamme complète de machines et de fournitures industrielles spécialisées dans la manutention, le nettoyage, le rayonnage, les huiles à moteurs et la climatisation. Les filiales de location offrent des prestations complètes allant de la mise à disposition de matériels industriels de manutention à leur maintenance, s'appuyant sur l'agilité et l'expertise de leur service après-vente.

Les produits sont tous dotés d'une technologie moderne grâce aux partenariats du groupe avec des fabricants mondiaux leaders sur leurs secteurs d'activité.



II. VISION RSE

En 2019, convaincue que le développement durable est un levier essentiel de développement et de réussite, la nouvelle direction générale a mis au cœur de ses préoccupations les aspects et impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de sa stratégie. Le groupe a mené sur le second semestre 2019, une réflexion approfondie de la politique sociale, sociétale et environnementale qu'il souhaite adopter et qui repose sur un socle de principes éthiques forts et définis par son management et ses équipes, à savoir : intégrité, respect, courage et transparence.

De cette réflexion en a découlé un programme triennal appelé « *Un bel environnement pour tous* ». Ainsi en 2019, un nouveau cap a été franchi. A l'horizon 2022, des objectifs clairs ont été fixés en termes d'innovation, de distribution, de prise en compte des enjeux de consommation durable et de partage de la croissance.

Le groupe mesurera chaque exercice dans le rapport annuel, les avancées et les réalisations de sa politique sociale, sociétale et environnementale ainsi que celles de son programme « *Un bel environnement pour tous* ».

Le programme « *Un bel environnement pour tous* » se caractérise par sa complète intégration à la chaîne de valeur de l'entreprise. Il couvre donc l'ensemble des impacts du Groupe organisé selon quatre domaines :

- l'innovation, qui vise à améliorer l'empreinte environnementale et sociale des services offerts et des produits distribués ;
- la distribution durable, pour réduire l'empreinte environnementale des flux de distribution et des plateformes logistiques ;
- la consommation durable, pour engager les clients et leur offrir la possibilité de faire des choix de consommation durable ;
- le partage de la croissance avec toutes les parties prenantes du Groupe (employés, fournisseurs et communautés).

1. Les référentiels

Les référentiels adoptés par le groupe pour l'élaboration de ses politiques sociale, sociétale et environnementale sont les principes du pacte Mondiale de l'ONU et la norme internationale ISO 26000.

La norme ISO 26000 est une norme de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) établissant les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des entreprises et plus généralement des organisations, en ce sens qu'elle définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer au développement durable.

Le pacte mondial de l'ONU vise à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Les dix principes du Pacte mondial sont les suivants :

Droits de l'Homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Anti-corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

En 2019, le groupe est conforme avec ces principes relatifs aux droits de l'Homme, à l'organisation du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Dans son programme triennal « *Un bel environnement pour tous* », les orientations des politiques sociale, sociétale et environnementale sont inspirées dans leurs moindres détails par les principes du pacte mondial et les fondamentaux du développement durable repris dans la norme ISO 26000 et la réglementation locale.

2. Les Politiques sociale, environnementale et sociétale

Politique Sociale

Les relations humaines et le capital humain ont pour mission de soutenir la croissance du groupe. Pour que cette croissance soit durable, elle doit s'appuyer d'abord sur les hommes et les femmes de l'entreprise. Bâtie sur cette conviction, le programme de politique sociale se fonde à la fois sur le développement des individus et sur la force du collectif.

Cela se traduit par les axes suivants :

- Les talents au cœur des préoccupations de l'entreprise : le groupe recrute et développe ses collaborateurs dans une perspective de long terme.
- Une politique de Ressources Humaines au service du développement de la croissance et qui se décline au travers des priorités suivantes : Engagement en termes de responsabilité sociale et Digitalisation (de l'organisation et de l'environnement de travail et des processus des ressources humaines).
- Le recrutement continu : le groupe cherche en permanence à enrichir son vivier de talents.
- La formation des collaborateurs tout au long de leur carrière.
- La rémunération des salariés selon une politique qui allie compétitivité externe, équité interne et qui rétribue les performances individuelles et collectives.

Politique environnementale

A travers le programme « *Un bel environnement pour tous* », le groupe souhaite adopter une politique ambitieuse en matière d'environnement, d'hygiène et de Sécurité afin de minimiser son impact sur l'environnement et de garantir la sécurité et la santé de ses parties prenantes.

Cela se traduit par une volonté de maîtriser les risques liés aux activités du groupe.

Cet engagement via ce programme, doit aboutir à une politique Environnement, Hygiène et Sécurité déployée sur l'ensemble de la chaîne de valeur de chacune des activités du groupe.

En matière de sécurité, le groupe veille à la conformité réglementaire au sein de son organisation au travers d'audits réalisés par des tiers indépendants mais aussi à la conformité sécuritaire chez ses fournisseurs et ses clients.

Politique sociétale

Au-delà de la performance économique, le groupe est un acteur engagé auprès de la société civile. A travers le programme « *Un bel environnement pour tous* », le groupe a l'ambition d'affirmer son engagement pour une croissance responsable et partagée avec ses collaborateurs, ses fournisseurs et les communautés qui l'entourent.

L'engagement sociétal du groupe s'entend au-delà des actions de mécénat qu'il a entrepris dans le passé ou qu'il continuera à entreprendre. En effet, le groupe entretient un dialogue constant avec ses parties prenantes et applique les mesures les plus strictes en matière de sécurité, de lutte contre la corruption et de respect des droits de l'Homme.

Dans le cadre du dialogue continu que le groupe entend avec ses parties prenantes, il s'attache à prendre en compte les attentes de celles-ci dans sa stratégie. Au travers de ce dialogue, le groupe a pu identifier lors de sa réflexion, un certain nombre de sujets d'attention partagés entre les parties prenantes et lui, et en a tenu compte dans sa stratégie RSE.

3. Méthodologie

A. DONNEES SOCIALES

Périmètre :

Les effectifs et les représentants indiqués ainsi que leurs répartitions, correspondent à l'effectif global du groupe, toutes entités détenues majoritairement.

Indicateurs :

Les indicateurs retenus sont ceux utilisés dans la gestion des ressources humaines et des questions sociales du groupe.

Processus :

Le recueil des données sociales fait appel à la méthode suivante :

- Les données sont issues du système de gestion des Ressources Humaines, lequel est déployé sur l'ensemble des entités du groupe, dont le responsable est la direction des fonctions support, ayant une organisation transversale à toutes les entités du groupe.
- Le système de gestion des Ressources Humaines couvrent tous les sujets relatifs à l'effectif, la formation, l'absentéisme, les relations sociales, la rémunération, la diversité et le recrutement.
- Les données sont consolidées par la direction support de manière périodique puis compilées et analysées avant restitution au comité de direction pour suivi et prise de décisions

B. DONNEES HYGIENE ET SECURITE

Périmètre :

Les données relatives à la sécurité et l'hygiène concernent l'ensemble des sites du groupe (siège, magasins de stockage, plateformes logistiques, ateliers et showrooms) de l'ensemble des entités (holding et filiales détenues majoritairement) et couvrent l'intégralité de l'effectif de chacun des sites.

Indicateurs :

Les indicateurs retenus sont ceux qui sont utilisés dans la gestion des sites du groupe. Ils sont le reflet des dispositifs d'hygiène et de sécurité mis en place dans le cadre de la politique Sécurité du groupe.

Processus :

Le recueil des données de sécurité & d'hygiène fait appel à la méthode suivante :

- Les données sont recueillies à partir des tableaux de bord de suivi du département Hygiène & Sécurité du groupe, détaillés par site et par entité.
- Chaque thème du dispositif hygiène & sécurité est décliné en une check-list de conformité et des données servant de base pour les indicateurs de suivi.
- Les tableaux de bord et check-lists de conformité sont consolidés par la direction support de manière périodique et analysés avant restitution au comité de direction pour suivi et prise de décisions.

C. DONNEES ENVIRONNEMENTALES

Périmètre :

Les données relatives à l'environnement concernent l'ensemble des sites des entités groupe (siège, magasins de stockage, plateformes logistiques, ateliers et showrooms).

Indicateurs :

Les indicateurs retenus sont ceux qui sont utilisés dans la gestion des sites du groupe. Ils comprennent notamment :

- La consommation d'eau et d'électricité ;
- La consommation de consommables à usage domestique (bouteilles d'eau, gobelets...) ;
- La consommation de consommables à usage administratif (papier et nombre d'impression) ;
- La consommation de consommables à usage techniques des ateliers et des services après-vente (liquides et gaz industriels, peintures, huiles) ;
- Les déchets issus des espaces administratifs ;
- Les déchets issus des espaces techniques tels que les ateliers et les services après-vente (effluents des ateliers par nature, huiles industrielles, emballages et pièces usées) ;
- Les déchets issus des espaces logistiques tels que les magasins de stockage et les plateformes (emballages ou articles de conditionnement, palettes usées ou cassées).

Processus :

Le recueil des données environnementales fait appel à la méthode suivante :

- Les données sont recueillies à partir des tableaux de bord de suivi des départements supply chain et services généraux du groupe, détaillés par site et par entité.
- Les tableaux de bord sont consolidés par la direction support de manière périodique et analysés avant restitution au comité de direction pour suivi et prise de décisions.

4. Le reporting Extra-financier

Le groupe dispose d'un reporting extra-financier suivi par le comité de direction de manière périodique. Ce reporting rend compte des données sociales, sociétales et environnementales du groupe, compilées selon des indicateurs extra-financiers relatifs aux trois périmètres. Des vérifications sont menées au travers de travaux menés par les équipes de l'audit interne, garantissant ainsi la tangibilité du reporting et sa conformité avec les référentiels choisis par le groupe.

5. Les objectifs du programme triennal « *Un bel environnement pour tous* »

Le programme triennal « *Un bel environnement pour tous* » à horizon 2022 s'articule autour d'une politique RSE renforcée et élargie, dans lequel elle sera suivie de manière plus étoffée à la fois par la mise en place de nouveaux indicateurs mais aussi par le déploiement de nouveaux projets issus de la réflexion menée fin 2019 par la nouvelle Direction Générale.

Ces nouveaux projets seront menés à partir de 2020. Ils concernent notamment la gestion des déchets, l'optimisation de la consommation d'énergie et le diagnostic de la RSE chez les fournisseurs du groupe.



III. SOCIAL

1. La Politique de gestion des Ressources Humaines

Le groupe place les ressources humaines au cœur de ses préoccupations, de son organisation et de son développement. Elles ont pour mission de soutenir la croissance du Groupe et d'accompagner ses transformations.

La politique de ressources humaines porte sur l'identification des nouveaux profils et métiers, le recrutement, la formation et l'évolution des collaborateurs, la rémunération et l'engagement de tous ainsi que sur la diversité et l'inclusion.

Recrutement

Pour repérer et attirer les talents, le groupe s'appuie notamment sur le digital qui est désormais la première source de recrutement du Groupe, notamment au travers du réseau LinkedIn et des sites de recrutement spécialisés, mais aussi via les voies classiques, comme les cabinets de recrutement.

Le groupe suit une démarche de recrutement transparente et rigoureuse, privilégie la diversité des talents et adopte une démarche équitable en prônant l'égalité des chances entre tous les profils : jeunes diplômés, expérimentés, séniors, hommes et femmes, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles.

Formation

Le département des ressources humaines a pour missions entre autres, de développer les talents, en anticipant les besoins en compétences, en accompagnant les transformations du groupe et en assurant la cohésion des équipes.

Le groupe considère le développement de ses collaborateurs comme un levier majeur de sa performance, de la maîtrise de ses enjeux et du déploiement de sa stratégie.

Le système de formation du groupe est ouvert à tous les collaborateurs, sans distinction de niveaux hiérarchiques, d'ancienneté ou de profils. Ce système permet de :

- Favoriser l'intégration par tous de la culture d'entreprise ;
- Aider au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur ;
- Développer les compétences dans les métiers stratégiques.

Les ressources humaines ont également un rôle central dans la transformation des modes de travail et de management. Au travers du programme triennal « *Un bel environnement pour tous* », elles ont pour ambition de développer la coopération interne,

d'insuffler des modes de travail plus agiles et favoriser un management basé sur la confiance, la responsabilisation et l'exemplarité.

Gestion des carrières

Afin de favoriser l'évolution professionnelle des collaborateurs et garantir une organisation agile et résiliente, le groupe promeut la mobilité interne, en encourageant les collaborateurs à être ouverts et proactifs dans la gestion de leurs carrières. Des instances de gestion des carrières sont mise en place, se réunissant de manière périodique et régulière, et ayant pour objet les plans de mobilité, de succession et de carrière. Ces instances passent en revue tous les profils de l'organisation, leurs évolutions, mais aussi identifient les métiers stratégiques à développer, les métiers répondant aux enjeux de demain et enfin identifient les potentiels et futurs leaders.

Rémunération

Dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs du groupe et de s'inscrire pleinement dans sa stratégie de développement et de transformation, le groupe offre à ses salariés une politique de rémunération qui rétribue la performance tant individuelle que collective.

La politique de rémunération se base sur un dispositif de rémunération composé d'éléments monétaires et non monétaires. Elle prévoit l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise et s'appuie sur un système d'évaluation annuelle des collaborateurs. Ce système permet de communiquer sur les règles de détermination de la rémunération, le processus et les décisions prises. L'un des principes du groupe est de communiquer avec clarté et transparence sur la rémunération, afin que chaque collaborateur comprenne la façon avec laquelle elle est déterminée.

Inclusion

Le programme « *Un bel environnement pour tous* » prévoit une politique d'insertion des personnes en situation d'handicap. Cette politique s'articule autour des priorités suivantes :

- La sensibilisation des collaborateurs et des managers autour de l'intégration des personnes en situation d'handicap.
- Le recrutement et le maintien dans l'emploi de personnes en situation d'handicap ;
- L'accessibilité des locaux (aménagement) et de l'information ;



Diversité et égalité des chances

Parce que la complémentarité des regards et la diversité sont une source essentielle de créativité, d'innovation et de performance, le groupe est convaincu que la mixité hommes – femmes est un enjeu majeur. Le groupe veille ainsi à ce que tous les métiers soient accessibles aux femmes comme aux hommes, tant au niveau du recrutement qu'au niveau de l'évolution professionnelle jusqu'aux plus hautes responsabilités.

En diversifiant les sources de recrutement et en respectant le principe de transparence et d'équité, le groupe souhaite permettre à tous les talents d'accéder aux plus hauts niveaux de responsabilité, quelles que soient leurs origines sociales.

2. Indicateurs sociaux

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Effectif Global		132	137*	239
Femmes		25	29	47
Hommes		107	108	192
Direction	Femmes	3	2	2
	Hommes	5	6	6
Cadres	Femmes	4	5	6
	Hommes	17	17	21
Non Cadres	Femmes	18	22	39
	Hommes	85	85	165
CDI		128	136	237
ANAPEC		4	1	2
ANCIENNETE	< 5 ans	32	48	101
	5-10 ans	43	53	67
	10-15 ans	38	22	20
	15-20 ans	11	7	18
	20-25 ans	7	6	21
	> 25 ans	1	1	12
Effectif	Pôle Agricole	43	43	45
	Pôle Mines, TP, Carrières	43	41	43
	Pôle Industries et Locations	35	33	37
	Pôle Automobile *	2	12	104
	Holding	11	8	10

* Baisse suite à la suspension d'activité de la filiale Stokvis Automotive du fait de la procédure d'arbitrage

		<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Nb Représentants	Titulaires	5	5	5
	Suppléants	5	5	5
Nb jours de grève		0	0	0
Nb Accidents de Travail		10	6	13
Nb licenciements	Direction	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Non Cadres	1	5	4
Nb démissions	Direction	2	1	0
	Cadres	1	1	2
	Non Cadres	3	12	16
Nb Recrutements	Direction	2	2	0
	Cadres	0	1	1
	Non Cadres	8	4	6
Nb litiges	Sociaux	0	1	2
	Collectifs	0	0	0



IV. ENVIRONNEMENT

1. Politique environnementale

A travers le programme « *Un bel environnement pour tous* », le groupe souhaite adopter une politique ambitieuse en matière d'environnement, d'hygiène et de Sécurité afin de minimiser son impact sur l'environnement et de garantir la sécurité et la santé de ses parties prenantes.

Cela se traduit par une volonté de maîtriser les risques liés aux activités du groupe.

Cet engagement via ce programme, doit aboutir à une politique Environnement, Hygiène et Sécurité déployée sur l'ensemble de la chaîne de valeur de chacune des activités du groupe.

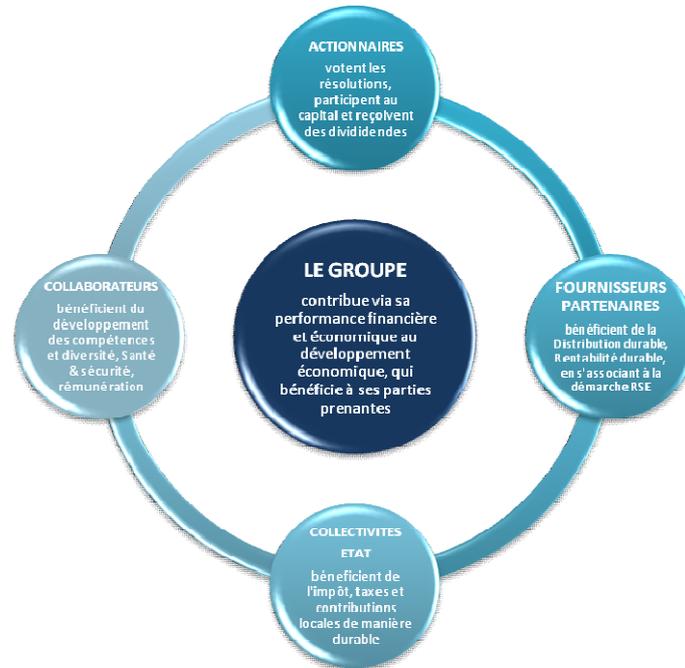
En matière de sécurité, le groupe veille à la conformité réglementaire au sein de son organisation au travers d'audits réalisés par des tiers indépendants mais aussi à la conformité sécuritaire chez ses fournisseurs et ses clients.

2. Indicateurs environnementaux

- ◆ *Consommation 2019 d'Electricité (en KWH) :* **219 304**
- ◆ *Consommation 2019 d'Eau (en m³) :* **18 021**
- ◆ *Consommation 2019 de Carburant (en L) :* **185 167**

V. PARTIES PRENANTES

1. Principales parties prenantes à la chaîne de valeur du groupe



2. Le dialogue avec les parties prenantes

Au-delà de la performance économique, le groupe est un acteur engagé au sein de son écosystème. Il entretient à la fois, un dialogue constant avec ses parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, partenaires et communautés) et applique des mesures strictes en matière de sécurité, de lutte contre la corruption et de respect des droits de l'Homme.

Dans le cadre du dialogue que le groupe entretient avec ses parties prenantes, il s'attache à prendre en compte les attentes de celles-ci dans sa stratégie. Afin de réviser et d'apprécier l'adéquation des axes prioritaires de sa stratégie de développement durable, le groupe prévoit dans son programme « Un bel environnement pour tous », de lancer une « analyse de la matérialité » pour identifier les nouveaux sujets d'attention des parties prenantes vis-à-vis du groupe. En adoptant cette démarche, cela permettra d'apprécier les nouvelles priorités de la stratégie en matière de développement durable et d'adapter son reporting extra-financier sur les sujets à forte matérialité, qui sont inévitablement au cœur des priorités de ses parties prenantes. Ces sujets d'attention participent naturellement à la définition des enjeux du groupe.

3. Politique et critères de sélection des parties prenantes

La Charte Ethique du groupe exige que les fournisseurs et partenaires du groupe respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par le groupe. Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur.

Dans le programme « Un bel environnement pour tous, le groupe ambitionne de développer davantage la dimension RSE dans sa politique et ses critères de sélection de ses parties prenantes. Pour se faire, il prévoit d'intégrer dans son programme, des actions d'appréciation du niveau d'intégration chez ses parties prenantes de la dimension RSE, pour pouvoir déterminer in fine une politique de sélection des parties prenantes.

Parmi les actions d'appréciation de la dimension RSE, les fournisseurs, partenaires et clients stratégiques seront invités à une auto-évaluation de leur politique en matière de développement durable et seront évalués sur la base de leurs performances environnementales et sociales, selon des référentiels internationaux. Une matrice d'évaluation en résultera afin de guider le groupe dans sa sélection des parties prenantes, pour s'orienter de manière collective vers un développement durable.

VI. ETHIQUE, DEONTOLOGIE ET PREVENTION DE LA CORRUPTION

Le groupe dispose d'une Charte Ethique fondée sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, de la déclaration Universelle des droits de l'Homme et des conventions de l'Organisation Internationale du Travail. La charte est signée par l'ensemble des collaborateurs, membres du comité de direction et mandataires sociaux.

Le groupe est soucieux en toutes circonstances d'agir dans le respect des règles et principes éthiques qu'il s'est fixé et de se conformer aux lois en vigueur en la matière. Le groupe soutient la lutte contre la corruption et s'engage à respecter la convention des Nations Unies contre la corruption et la législation en vigueur.

Par une démarche de sensibilisation, les collaborateurs sont éclairés sur les situations qu'ils pourraient rencontrer et sur le dispositif d'alerte et d'escalade mis à leur disposition, en cas de doute sur une situation survenue dans l'exercice de leurs fonctions. L'objectif est que toute situation fasse l'objet d'un examen et que, le cas échéant des mesures adéquates puissent être mises en œuvre.

Le groupe est engagé dans le respect et la promotion des Droits de l'Homme. La Charte Ethique reprend les principaux engagements du groupe vis-à-vis des collaborateurs en matière de santé, hygiène, sécurité, diversité, égalité des chances et formation.



VII. GOUVERNANCE

1. La Direction Générale

a) Nomination

La Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général. Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale susvisées. Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires lors de l'Assemblée Générale et fait l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

Lorsque la direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'Administration les dispositions relatives au Directeur Général lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général. Lorsqu'un Directeur Général est Administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Par le Conseil d'administration du 02 Octobre 2019 et confirmé par le conseil d'administration du 11 mars 2020, Mr Tarik BENNOUNA est nommé Directeur Général de Stokvis Nord Afrique. Mr Tarik BENNOUNA ne dispose pas de mandat d'administrateur. La fonction de Président du Conseil d'administration est occupée par Mr Mehdi ALJ, administrateur de Stokvis Nord Afrique.

b) Pouvoirs et devoirs de la direction générale

La Direction Générale, que cette fonction soit assumée par un Président-Directeur Général ou par un Directeur Général, est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Elle exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil. Le Conseil a la possibilité d'apporter des limitations aux pouvoirs de la Direction Générale, toutefois ces limitations sont inopposables aux tiers.

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Quelle que soit la modalité d'exercice choisie (Président Directeur Général ou Directeur Général), la Direction Générale est tenue de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Plus particulièrement, la Direction Générale fournit l'information utile aux membres du Conseil dans le cadre de la préparation des réunions, ou à tout moment de la vie de la Société si l'importance ou l'urgence de l'information l'exigent. Cette information permanente comprend également toute information pertinente concernant la Société, notamment articles de presse et rapports d'analyse financière. Le Conseil est informé, au moment de l'arrêté des comptes annuels et de l'examen des comptes semestriels ou à tout autre moment si nécessaire, de la situation financière et de la situation de trésorerie de la Société.

c) Rémunération

La rémunération du Directeur Général est déterminée par le Conseil d'Administration.

2. Le Conseil d'administration

Composition et organisation du Conseil d'administration

	Femme (F) / Homme (H)	Nationalité	Indépendance	Nb de mandats dans d'autres entreprises	Année de dernière nomination	Échéance du Mandat en cours	Comité Audit & Gouvernance
Mr. Mehdi ALJ (Président)	H	Marocaine		29	2018	2021	
Mr. Saïd ALJ	H	Marocaine		15	2018	2021	
Mr. Saâd HASSAR	H	Marocaine	◆	8	2018	2021	
Sanam Holding rep. par Mme Kenza ALJ	F	Marocaine		12	2018	2021	◆
Saham Assurance S.A. rep par Mme Kawtar Johrati	F	Marocaine		20	2018	2021	◆

50 ans
âge moyen des administrateurs

40 %
de femmes administrateurs

La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois à quinze membres. Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et sont choisis parmi les personnes physiques ou morales actionnaires.

Lors de sa nomination, un administrateur personne morale, est tenu de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Les administrateurs

Les administrateurs de la Société :

- apportent leurs compétences et leur expérience professionnelle ;
- ont un devoir de vigilance et de participation active aux débats et travaux du Conseil ;
- ont un devoir de connaissance et de respect des textes réglementaires, recommandations et obligations et un devoir de respect de l'intérêt social ;
- ont des obligations de diligence et d'information et une obligation de réserve et de secret ;
- exercent leur totale liberté de jugement.

Cette liberté de jugement leur permet notamment de participer, en toute indépendance, aux décisions ou travaux du Conseil et, le cas échéant, de ses Comités spécialisés.

a. L'indépendance

Le Conseil examine annuellement l'indépendance de chacun de ses membres, notamment au regard des critères d'indépendance fixés par les articles 41bis et 83 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et en tenant compte des spécificités du groupe. Les conclusions de cette évaluation (effectuée lors de l'auto-évaluation du Conseil) sont portées à la connaissance des actionnaires.

Les critères d'indépendance définis à l'article 41 bis et 41ter de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, et adoptés par le groupe sont comme suit :

- Ne pas avoir été, au cours des trois années précédant sa nomination, salarié ou membre des organes d'administration ou de direction de la société ;
- Ne pas avoir été, au cours des trois années, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire ou société que ce dernier consolide ;
- Ne pas avoir été, au cours des trois années, membre de l'organe d'administration ou de surveillance ou de direction, d'une société dans laquelle la société détient une participation quel que soit son pourcentage ;
- Ne pas être, membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle la société dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance, ou dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de la société, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction.
- Ne pas avoir été ou avoir représenté, durant les trois dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de la société ;
- Ne pas avoir un lien de parenté jusqu'au 2ème degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de la société ou son conjoint ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de la société au cours des six années précédant sa nomination.
- Les membres indépendants ne peuvent être titulaires d'aucun mandat exécutif ni détenir aucune action de la société. Ils ne peuvent pas dépasser le tiers du nombre total des membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance. Ils sont nommés, rémunérés et révoqués dans les mêmes conditions que les administrateurs non indépendants.

Entrée en vigueur :

En application de l'article 3 de la loi n°20-19, les sociétés soumises aux articles 41 bis et 83 de la loi n°17-95 disposent d'une année à compter du 29 avril 2019, date de publication de la loi dans sa version arabe, pour se mettre en conformité.

b. La diversité

Le Conseil s'interroge sur l'équilibre souhaitable de sa composition et de celle de ses Comités, notamment dans la représentation des femmes et des hommes et de la diversité des compétences. Cette réflexion est débattue en comités spécialisés, lors de la revue de l'auto-évaluation du conseil d'administration.

c. Renouvellement des mandats

Au cours de la vie sociale, la durée des fonctions des administrateurs, nommés par les Assemblées Générales ne peut être supérieur à six ans. Les fonctions des administrateurs prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du dernier exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

d. Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil lui-même peut allouer à certains Administrateurs pour les missions et les mandats qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, et aux membres des comités spécialisés, une rémunération exceptionnelle, sous réserve de respecter la procédure prescrite par la loi.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2020, l'approbation de la résolution de non distribution de jetons de présence au titre de l'exercice 2019. Cela a été également le cas pour l'exercice 2018.

La Présidence du Conseil d'administration

Le Conseil élit un Président parmi ses membres. Monsieur Mehdi ALJ occupe cette fonction depuis le 14 janvier 2019.

Le Président du Conseil organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il fixe le calendrier des réunions et l'ordre du jour du Conseil dont il anime les débats.

Il apporte une contribution active à la définition de la stratégie de développement de la Société et veille, par ailleurs, à favoriser et renforcer les liens de celle-ci avec les principaux acteurs de l'économie. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il peut demander communication de tout document ou information propre à éclairer le Conseil dans le cadre de la préparation de ses réunions. Le Président du Conseil consacre ses meilleurs efforts à promouvoir en toutes circonstances les valeurs et l'image de la Société. Il dispose des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Le Président du Conseil prend, particulièrement en cas de dissociation des fonctions, le soin de développer et d'entretenir une relation confiante et régulière entre le Conseil et la Direction Générale, afin de garantir la permanence et la continuité de la mise en œuvre par elle des orientations définies par le Conseil.

Missions du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques du groupe et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. Il contrôle la gestion, tant sur les aspects financiers qu'extra-financiers, et veille à la qualité des informations fournies aux actionnaires et au marché.

Séances et Assiduité 2019

Le Conseil s'est réuni à 3 reprises en 2019. Le comité d'audit, préparant les débats et délibérations du Conseil en matière de revue et d'audit des comptes, d'audit interne et de dispositif de contrôle interne, de gouvernance et de nomination, s'est réuni à 3 reprises en 2019.

En tout sur 2019, 6 réunions ont été tenues pour débattre et délibérer de l'ensemble des travaux du Conseil d'administration.

Les administrateurs peuvent proposer à l'ordre du jour des travaux du Conseil et de son Comité spécialisé, en totale indépendance, tout sujet utile à la bonne gouvernance. Les administrateurs sont régulièrement informés de l'ensemble des activités de la société et de ses performances. Dans un dialogue ouvert et constructif, les échanges participent à la qualité des travaux des administrateurs. Les débats au sein du Conseil, encouragés par le Président, se font de manière transparente et approfondie.

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de son Comité d'audit & Gouvernance requièrent une disponibilité et un investissement importants des administrateurs. En 2019, le taux d'assiduité aux séances du Conseil a été en moyenne de 87 %. Le taux d'assiduité individuel aux réunions du Conseil et des Comités d'Études est précisé ci-après.

ASSIDUITE INDIVIDUELLE DES ADMINISTRATEURS EN 2019 AUX REUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITES SPECIALISES :

	Conseil d'administration	Comité Audit & Gouvernance
Mr. Mehdi ALJ Président	100%	NC
Mr. Saïd ALJ	100%	NC
Mr. Saâd HASSAR	67%	NC
Sanam Holding rep. par Mme Kenza ALJ	100%	100%
Saham Assurance S.A. rep par Mme Kawtar Johrati	67%	100%
Moyenne 2019	87%	100%

Activités

La revue systématique et approfondie, lors de chaque réunion, de l'activité et des résultats du Groupe, du chiffre d'affaires et marge réalisés par filiale, par pôle et par marques distribuées ainsi qu'une analyse des parts de marché, des secteurs d'activité et de la concurrence, permettent aux administrateurs d'être immergés dans les réalités de l'entreprise et informés de façon continue des problématiques du Groupe Stokvis.

La situation financière et la situation de la trésorerie sont revues au moins deux fois par an en séance du Conseil et au Comité d'audit, au moment de l'arrêté des comptes annuels et de l'examen des comptes semestriels, ou à tout autre moment si nécessaire. Il examine chaque année les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution a été poursuivie. Il procède à une revue de tous les contrats de représentation et de distribution signés avec les marques distribuées. Le Conseil analyse aussi d'autres aspects de la stratégie, de la gestion économique et financière du Groupe et des engagements de la Société en matière environnementale, sociale et sociétale. Les travaux de son comité d'audit & Gouvernance font systématiquement l'objet d'un compte rendu présenté par son Président lors des séances du Conseil.

En 2019, le Conseil d'administration a eu à délibérer lors de sa séance du 02 Octobre 2019 sur la nomination du nouveau Directeur Général et lors de sa séance du 11 décembre 2019 sur le programme de Rachat soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 09 mars 2020.

3. Comité d'audit

Les débats et les décisions du Conseil d'administration sont facilités par les travaux de son Comité d'audit qui lui rend compte après chacune de ses réunions.

92 %

moyenne d'assiduité

75 %

de femmes administrateurs

	Femme (F) / Homme (H)	Nationalité	Indépendance	Nb de réunions en 2019	Assiduité
Kawtar Johrati (Présidente)	F	Marocaine		3	100%
Kenza ALJ	F	Marocaine			100%
Ikram Berhiche	F	Marocaine	◆		67%
Ismail Farih	H	Marocaine	◆		100%

Le Comité est présidé par Mme Kawtar Johrati, administrateur, qui dispose d'une compétence financière reconnue. Les membres du Comité d'Audit disposent des compétences financières et comptables nécessaires du fait de leur expérience professionnelle et de leur bonne connaissance des procédures comptables et financières du Groupe. Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions, à l'exclusion des délibérations qui les concernent. Le Comité se réunit au moins 2 fois par an, avec la participation des Commissaires aux Comptes. Le Comité n'a pas jugé utile de recourir à des experts extérieurs.

MISSIONS :

- Suivi du processus d'élaboration de l'information financière.
- Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes.
- Examen des plans d'audit et du programme d'intervention des Commissaires aux Comptes, des résultats de leurs vérifications.
- Suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des services autres que la certification des comptes.
- Suivi de l'efficacité des systèmes de Contrôle Interne et de gestion des risques.
- Rôle d'alerte du Président du Conseil en cas de détection d'un risque important qui ne lui paraît pas être traité de manière adéquate.
- Suivi des principales expositions et sensibilités aux risques du Groupe.
- Examen du programme et des objectifs de la Direction de l'Audit Interne, ainsi que des méthodes et procédures des systèmes de Contrôle Interne utilisées.

PRINCIPAUX TRAVAUX MENES EN 2019

- Examen des résultats annuels, semestriels et du bilan. Analyse du résultat d'exploitation par entité.
- Examen des Rapports des Commissaires aux Comptes.
- Examen du plan d'audit 2019 des Commissaires aux Comptes et des résultats des vérifications effectuées, de leurs recommandations ainsi que des suites données, dans le cadre du contrôle légal des comptes.
- Examen des audits effectués par les Commissaires aux Comptes
- Approbation par le Comité d'Audit des services autres que la certification des comptes.
- Suivi de l'activité de l'Audit Interne, incluant les engagements RSE.
- Contrôle Interne : examen par le Comité des dispositifs mis en œuvre visant à renforcer le Contrôle Interne. Examen des évolutions du Plan de vigilance et des facteurs de risques.
- Examen de la cartographie des risques Groupe.
- Suivi du dispositif de conformité.
- Examen des risques juridiques et des éventuels contentieux et faits majeurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière et sur le patrimoine

4. Evaluation du Conseil d'administration

Le Conseil procède chaque année à l'auto-évaluation de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement notamment afin de vérifier que, dans ce cadre, l'étendue de ses missions sont menées de manière exhaustive et satisfaisante, que les questions majeures ont été convenablement préparées et débattues et afin d'apprécier la contribution de chaque membre aux travaux du Conseil. Cette évaluation s'effectue selon les recommandations du Code Marocain des bonnes pratiques de gouvernance des entreprises (CGEM et Ministère des affaires économiques et générales) et des recommandations de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en matière de gouvernance des sociétés cotées.

Le processus d'auto-évaluation s'est effectué avec le support d'un guide thématique reprenant les principes énoncés par le Code des bonnes pratiques de gouvernance et par les statuts de la société, accompagné d'un questionnaire permettant à chaque administrateur de s'interroger à la fois sur la composition et le bon fonctionnement du Conseil et sur sa contribution personnelle aux travaux et décisions de celui-ci.

En 2019, les administrateurs ont été appelés à s'interroger sur certains sujets de Gouvernance et notamment : la question de la planification et la fréquence des réunions du Conseil d'Administration et celle des relations avec les actionnaires sur les sujets de Gouvernance.

A travers ces questionnaires l'activité des Comités spécialisés a été passée en revue, notamment la revue de la juste étendue de leurs missions, des critères d'indépendance des administrateurs et des éventuels conflits d'intérêts.

La synthèse des réponses aux questionnaires, effectuée par le Secrétaire du Conseil, a donné lieu à une restitution en Comités spécialisés, dont les principales conclusions sont :

- La composition du conseil d'administration est estimée satisfaisante par les administrateurs. Ceux-ci sont complémentaires en termes d'âges, de genres, d'expériences et de personnalités. Cette diversité des profils et des compétences crée des interactions très réussies et permet de couvrir tous les domaines en lien avec la stratégie.
- Le fonctionnement du Conseil est estimé satisfaisant par les administrateurs. Ceux-ci sont présents, actifs, impliqués et dynamiques : le fonctionnement est collégial. Les débats et pouvoirs sont équilibrés entre les actionnaires majoritaires et minoritaires. Ils sont tous égaux en matière de traitement et d'exercice de droit de vote. Le Président permet à chaque administrateur de s'exprimer en toute confiance, avec une vraie liberté de parole et tous les sujets sont évoqués, y compris les points critiques. Les débats sont productifs et constructifs. La qualité du dialogue est appréciable : le Président du Conseil et le directeur général sont accessibles, ouverts et transparents.
- La fréquence et la durée des réunions du Conseil et des Comités spécialisés sont jugés satisfaisantes par les administrateurs. L'organisation des réunions est convenablement menée. Les ordres du jour des réunions du Conseil sont intéressants, très orientés business, cash flow et rentabilité.
- Les administrateurs estiment que l'information du Conseil est complète, transparente et suffisamment détaillée. Les travaux menés par le Comité d'audit & Gouvernance sont appréciés : leurs travaux sont approfondis, rigoureux et méthodiques.

5. Dialogue avec les actionnaires

Tout actionnaire a le droit légal et statutaire d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la société.

Au-delà de ce droit, le groupe s'attache à développer une relation de confiance avec tous ses actionnaires.

Il met à leur disposition au siège de la société, dans le respect des délais légaux impartis, tous les documents nécessaires.

Il communique de manière régulière et périodique au travers de journaux d'annonces légales et du site internet du groupe, sur sa situation financière et économique et toute information ou évolution qu'il juge nécessaire de partager avec les actionnaires.

La direction financière se tient à disposition de tout actionnaire souhaitant compléter une information suite aux publications sur le journal d'annonces légales et le site internet.

Enfin, un rapport financier digital est publié périodiquement sur le site internet. Les équipes de communication financière s'attachent à améliorer de manière continue, la qualité de l'information mise à la disposition des actionnaires et à l'étoffer au – delà des obligations légales de communication. Ce rapport annuel comprenant le nouveau rapport extra-financier détaillé, fait partie de cette démarche d'amélioration continue.

Par ailleurs, le dialogue avec les actionnaires se poursuit lors des assemblées générales, lors desquelles tout actionnaire dispose de toute l'information réglementée et certifiée par les commissaires aux comptes.

Lors des séances de l'assemblée générale, le président et le directeur général sont présents et tous disposés pour partager avec les actionnaires leur point de vue et expliquer leur gestion et les décisions qu'ils soumettent à leur approbation. Ce dialogue se fait naturellement dans la réciprocité.

Les commissaires aux comptes participent également aux séances d'assemblée d'actionnaires et sont disposés à porter à l'attention de tout actionnaire les informations qui lui sont nécessaires pour éclairer son jugement.

Dans l'incapacité d'assister physiquement aux séances de l'assemblée générale, un dispositif de visioconférence est mis en place à la demande de tout actionnaire. Il est mis également à sa disposition un formulaire de vote par correspondance, ainsi qu'un formulaire de procuration pour qu'il puisse se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant, ou toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.



Siège social

LOT 17-11
ZONE INDUSTRIELLE OULED SALAH
BOUSKOURA

Site Internet

www.stokvis.ma

Contact :

Téléphone : 05 22 65 46 00

Email : contact@stokvis.ma

STOKVIS
L'EFFICIENCE PAR LE SERVICE